

The logo for SICTOM des Pays de la Bièvre is a green shield-like shape with a black outline. Inside, the text 'SICTOM' is at the top, 'des Pays' is in the middle, and 'de la Bièvre' is at the bottom. The background of the logo is white with some faint green and blue shapes.

SICTOM
des Pays
de la
Bièvre

RAPPORT ANNUEL



2019

SOMMAIRE

1 - INDICATEURS TECHNIQUES

1.1 Organisation	p. 4
1.2 Le territoire desservi et les compétences	p. 5
1.3 Le tri des déchets et les compétences	p. 6
1.4 La collecte des déchets recyclables	p. 7
1.5 Localisation des différentes unités de traitement	p. 10
1.6 Mesures de prévention dans le traitement et le stockage	p. 19
1.7 La Communication	p. 20
1.8 L'Emploi	p. 23

2 - INDICATEURS FINANCIERS

2.1 Modalités d'exploitation du service d'élimination	p. 24
2.2 Bilan financier annuel	p. 25
2.3 Prestations rémunérées à des entreprises sous contrat	p. 28

3 - SYNTHÈSE

3.1 Les événements marquants de l'année	p. 29
3.2 Les principaux indicateurs	p. 35

4 - ANNEXES

Annexe n° 1 - Tonnages collectés par communes	p. 36
Annexe n° 2 - Bilan UTVDM	p. 38
Annexe n° 3 - Bilan ISDND	p. 39
Annexe n° 4 - Tonnages entrants sur site par EPCI	p. 40
Annexe n° 5 - Tonnages d'emballages et de papiers triés au Centre de Tri par collectivité	p. 41
Annexe n° 6 - Evolution des quantités recyclées	p. 42
Annexe n° 7 - Volumes entrants et enfouis sur site	p. 43
Annexe n° 8 - Analyse des coûts 2019	p. 44
Annexe n° 9 - Bilan Lixiviats	p. 46
Annexe n° 10 - Schéma de synthèse des flux traités par le SICTOM DE LA BIEVRE	p. 47

INTRODUCTION

En application du Décret du 11 mai 2000, le Président du SICTOM DE LA BIEVRE propose au Comité Syndical, réuni en assemblée ordinaire, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de traitement des ordures ménagères appelées ci-après « OM » pour l'année écoulée, la collecte étant assurée par les communautés de communes adhérentes dénommées ci-après « EPCI » ; et ce, avant le 30 juin de l'année suivante.

Chaque Communauté de Communes, membre du SICTOM, devra soumettre le présent rapport à son Conseil Communautaire avant le 30 septembre de l'année N+1.

*Ledit rapport est mis à disposition du public dans les bureaux du SICTOM situés sur le **SITE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS, Lieudit les Burettes à PENOL (38260)** ainsi que dans chacune des Mairies concernées.*

Le public est informé de cette mise à disposition par voie d'affichage pendant au moins un mois.

Ce rapport est également téléchargeable sur le site internet du SICTOM : www.sictom-bievre.fr

GLOSSAIRE

BIOGAZ :	Gaz issu de la décomposition des déchets enfouis.
ISDND :	Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
LIXIVIATS :	Fraction liquide issue de la fermentation des déchets et de l'eau de pluie traversant le massif.
RECYCLABLES SECS :	Déchets recyclables tels que les emballages ménagers, les papiers, journaux/magazines et le verre.
REFUS DE TRI :	Résidus issus du process de tri des recyclables secs et des ordures ménagères (OM) contenant les indésirables destinés à l'enfouissement ou à l'incinération.
TGAP :	Taxe Générale sur les Activités Polluantes issue du principe de Pollueur Payeur.
TMB :	Traitement Mécano Biologique. Prétraitement des ordures ménagères, avant enfouissement.
TRANSVAPO :	Valorisation thermique du biogaz (torchère munie d'un évaporateur afin d'évaporer les lixiviats traités).
TTCR :	Taillis à Très Courte Rotation : Procédé permettant la consommation par les plantes des lixiviats traités.
UTVDM :	Unité de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers.

1. INDICATEURS TECHNIQUES

1.1 ORGANISATION

Le Syndicat Mixte « SICTOM DE LA BIEVRE » a son siège à LA COTE ST ANDRE (38260), 1 Bd Maréchal Delattre de Tassigny et ses services administratifs et techniques à PENOL, 113 Chemin des Carrières, sur le site de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers depuis le 01/07/2012.

Sa mission : **LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES** ainsi que **LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS A RECYCLER.**



André GAY
Président



Pierre BUISSON
1^{er} Vice-président



Raymond ROUX
2^{ème} Vice-président



Jean-Noël PIOTIN
3^{ème} Vice-président

Le SICTOM est géré par un **Comité Syndical composé de 36 délégués élus** à raison de 1 délégué par tranche de 3 000 habitants (*population DGF*) avec un **minimum de 2 délégués par communauté adhérente.**

Le Bureau est constitué de :

- 1 Président
- 3 Vice-présidents
- 10 membres
- le Maire de PENOL (*à titre consultatif*)

Le SICTOM de la Bièvre c'est aussi une équipe opérationnelle (administrative et technique) composée de 4 personnes qui gèrent : Administration et Finances, Collecte Sélective, Traitement des déchets et Communication.



Annick Charvet
Administration



Blandine Bienvenu
Collecte Sélective

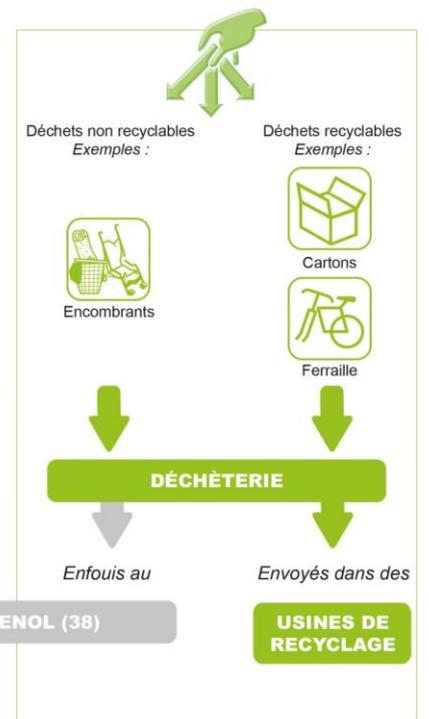
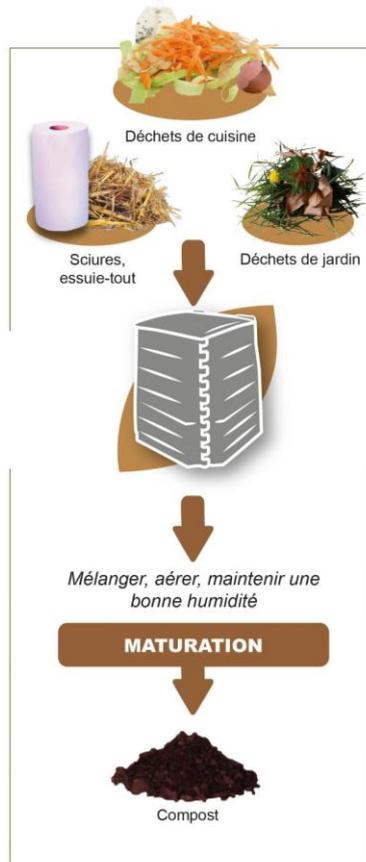


Thomas Bejuy
Services Techniques



Karine Ravel
Chargée de
Communication

1.3 LE TRI DES DECHETS ET LEURS FILIERES



Si vous souhaitez connaître dans le détail comment se passe le traitement des déchets, n'hésitez pas à consulter les pages du site internet du SICTOM : www.sictom-bievre.fr

1.4 LA COLLECTE DES DECHETS RECYCLABLES

Points d'Apport Volontaire « PAV »

Sur le territoire de Bièvre Isère et de l'ex-Territoire de Beaurepaire : 205 PAV sont en place au 31/12/2019, soit 216 conteneurs à verre, 208 pour les papiers, 320 pour les emballages.

Pour la plupart, ils sont en place depuis 16 ans et donc vieillissants; aussi un renouvellement du parc est engagé depuis 2015 et se poursuit chaque année.



2019

Au 1^{er} janvier 2019, le nouveau marché de collecte a été attribué pour trois ans à :

- Société Ecodéchets : collecte des papiers et des emballages.
- Société GUERIN : collecte du verre.

Tous les PAV peuvent être localisés sur le site internet du SICTOM, via le lien suivant :

<http://www.sictom-bievre.fr/tri-recyclage-et-prevention/reperer-vos-points-d-apports-volontaires>

Depuis avril 2007, il a été mis en place la collecte des emballages en porte à porte sur la commune de La Côte St André. Elle se fait en régie, avec distribution de sacs de collecte par Bièvre Isère Communauté.

Dans les conteneurs jaunes sont acceptés tous les emballages en métal, en carton et en plastique : il s'agit des bouteilles et flacons, comme cela a toujours été le cas, mais aussi les pots et barquettes, les films et les sacs en plastique.

Au niveau national, l'extension des consignes de tri se poursuit.

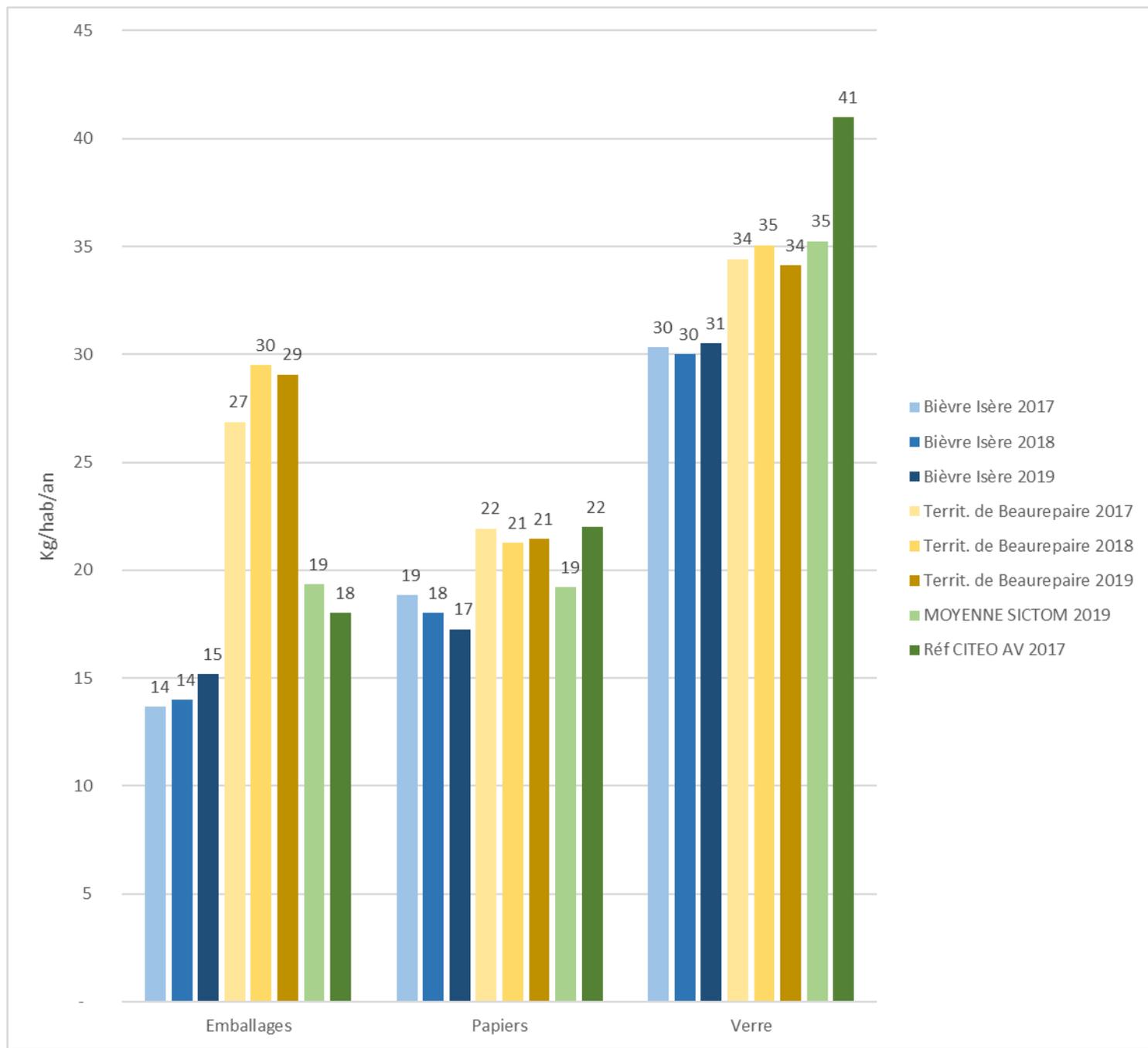
En 2019, 30 millions d'habitants trient tous leurs emballages. Cette simplification du tri se déploie progressivement à toute la France avec pour objectif une généralisation à tous à la fin de l'année 2022.

2019

Marché de fourniture de conteneurs : 106 000 € TTC dépensés soit 77 colonnes achetées en 2019 en remplacement de colonnes défectueuses ou vandalisées et en ajout de point.
Marché réparation conteneurs : 8 280 € TTC dépensés, soit 10 conteneurs réparés.



Ratio Kg/habitant par EPCI collectées par le SICTOM entre 2017 et 2019



Voir Annexe n° 1 « Tonnages Collectés par communes »



Evolution de la collecte des déchets d’emballages ménagers et de papiers dans le service public de gestion des déchets : recommandations de l’ADEME – Mai 2016

En concertation avec les différents acteurs concernés et en lien avec la mise en place des extensions de consignes de tri des emballages en plastique, l’ADEME a publié des recommandations à l’attention des collectivités. Celles-ci portent notamment sur les schémas de collecte afin de privilégier l’un des deux schémas suivants :

- multi matériaux : papiers et emballages ménagers en mélange (hors verre)
- papiers-cartons / plastiques-métaux (fibreuse/non fibreuse) : papiers et cartonnets des ménages dans 1 flux et le reste des emballages dans un autre flux.

Le SICTOM de la Bièvre a lancé en 2016 une étude visant à choisir le meilleur schéma de collecte en vue de terminer l’extension des consignes de tri des emballages en plastique. En 2017, il a été décidé de conserver le schéma actuel de collecte et d’étendre au 31/03/2018 la consigne de tri à tous les emballages en plastique, y compris les films et sacs.

Ainsi en 2019, 24,34 tonnes de films en plastique ont été recyclés.

Collectes spécifiques

En complément des conteneurs installés sur les PAV destinés à recevoir les déchets recyclables, 15 **déchèteries** sont ouvertes sur tous les territoires des collectivités adhérentes, afin de traiter les déchets encombrants et/ou toxiques.

Elles sont gérées par les Communautés de Communes.

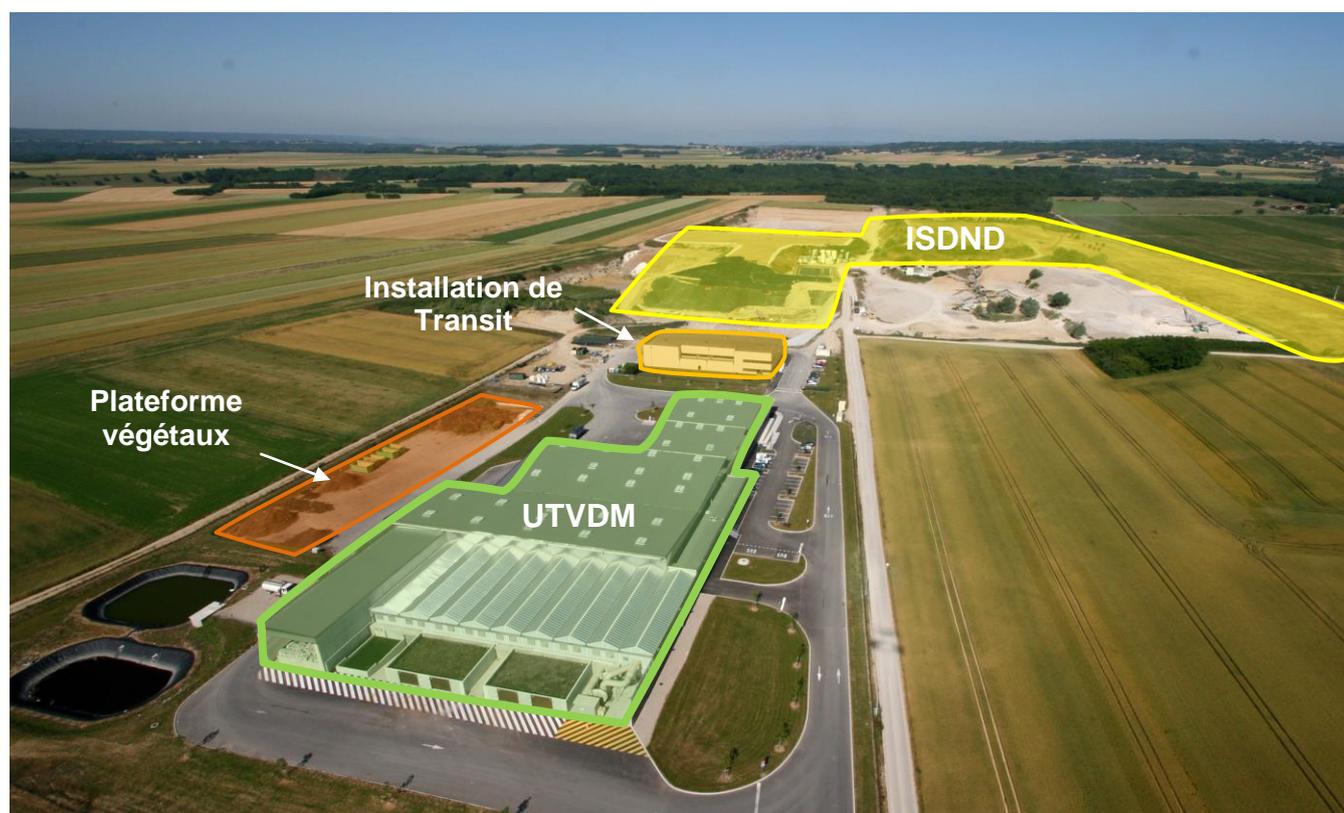
Des **bornes à piles** sont également en place depuis 2002 dans les mairies, les écoles primaires, collèges et lycées, à charge pour elles de les amener, une fois pleines, à leur déchèterie (7,3 tonnes de piles ont été collectées en 2019 contre 7.4 tonnes en 2018). C’est la société COREPILE qui les prend en charge dans les déchèteries.

La démarche est la même pour les **cartouches d’encre** ; la collecte, après regroupement en déchèterie, est assurée par la Société COLLECTORS.

Ces deux collectes ne coûtent rien au SICTOM.

1.5 LOCALISATION DES DIFFERENTES UNITES DE TRAITEMENT

A PENOL, lieudit « Les Burettes », 113 chemin des carrières, sur un ensemble parcellaire de près de 14 ha, propriété du SICTOM et environ 5 ha loués à la Commune de PENOL sont installés :



L'UTVDM « *Unité de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers* »

Mise en service depuis août 2012, il s'agit d'une unité de traitement mécano-biologique. Après réception des ordures ménagères, les matières fermentescibles sont séparées afin de les stabiliser avant enfouissement, tel que le prévoit la Directive européenne du 26/04/1999.

Cette solution de traitement a pour avantage de réduire la quantité de matière résiduelle à enfouir dans l'installation de stockage et donc de prolonger la durée de vie du site.



L'ISDND « Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux »

Un arrêté préfectoral autorisant le SICTOM à poursuivre l'enfouissement a été rendu le 27/01/2006. Suite à cet arrêté d'autorisation deux Arrêtés Préfectoraux Complémentaires (APC) ont prolongé la durée d'exploitation de l'ISDND :

- APC 2009-02631 du 16 avril 2009 modifiant la capacité et la durée d'exploitation.
- APC 2015-097-0029 du 7 avril 2015 Prolongeant la durée d'exploitation de 2 ans du casier 1.
- AP 2017-04-06 du 7 avril 2017 Prolongeant la durée d'autorisation d'exploiter de 2 ans du casier 1
- AP 2019-04-19 du 12 avril 2019 Prolongeant la durée d'autorisation d'exploiter de 2 ans du casier 1

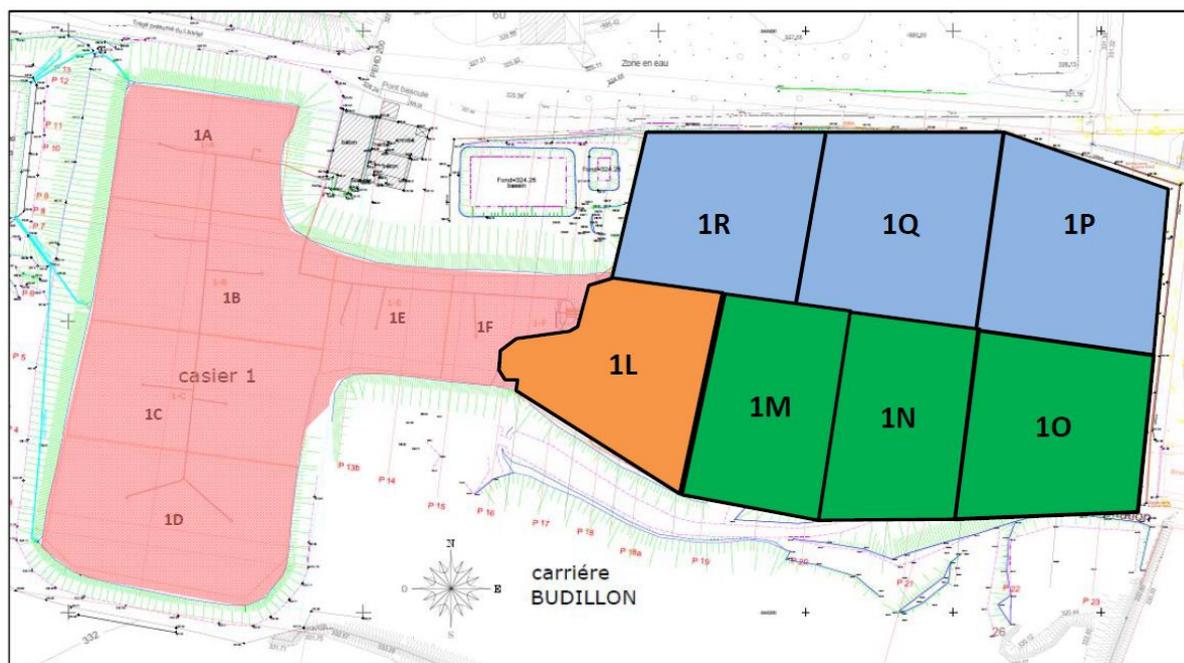
Nature des traitements : l'ISDND ne reçoit que les déchets ultimes : refus du Centre de Tri, de l'UTVDM et des déchèteries gérées par les Communautés de Communes membres du SICTOM.

Ces unités, depuis le 1^{er} janvier 2012, sont exploitées par le Groupement SERPOL/SERNED/BIOVALIS dans un marché d'exploitation unique, signé pour 3 ans renouvelables 2 fois.



Exploitation de l'ISDND en 2019 :

Localisation des alvéoles - Casier 1 - 2019



- Couverture définitive
- Couverture provisoire (covertop)
- Couverture provisoire (argile)
- Alvéoles en exploitation 1M (janvier à mars), 1N (mars à septembre) et 1O (septembre à décembre)



- Exploitation de l'Alvéole 1M en janvier 2019 :



- Exploitation de l'alvéole 1N en mars 2019 :



- Exploitation alvéole 10 en septembre 2019 :



TTCR : Taillis à Très Courte Rotation : vers un site zéro rejet liquide



**ISDND de Penol (38) - Consommation hydraulique de lixiviats traités
Irrigation de Taillis à Très Courte Rotation (TTCR) de saules**

1 Station de traitement des lixiviats

2 Stockage des lixiviats traités en bassin de 5 000m³ utiles



Entrée du site

3 Contrôle de l'irrigation



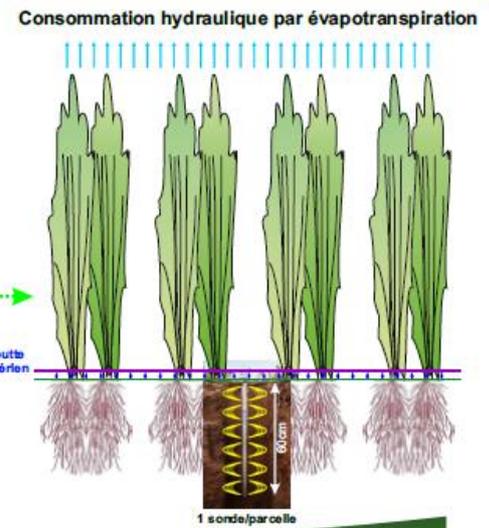
Local technique

Analyse & Pilotage

Contrôle à distance

Centrale d'acquisition et transmission
Logiciel
Serveur sécurisé
Programmation d'arrosage

4 Irrigation d'un TTCR de saules sur 2 hectares subdivisés en 4 parcelles de 5 000m²



Conditions météorologiques

Mesure

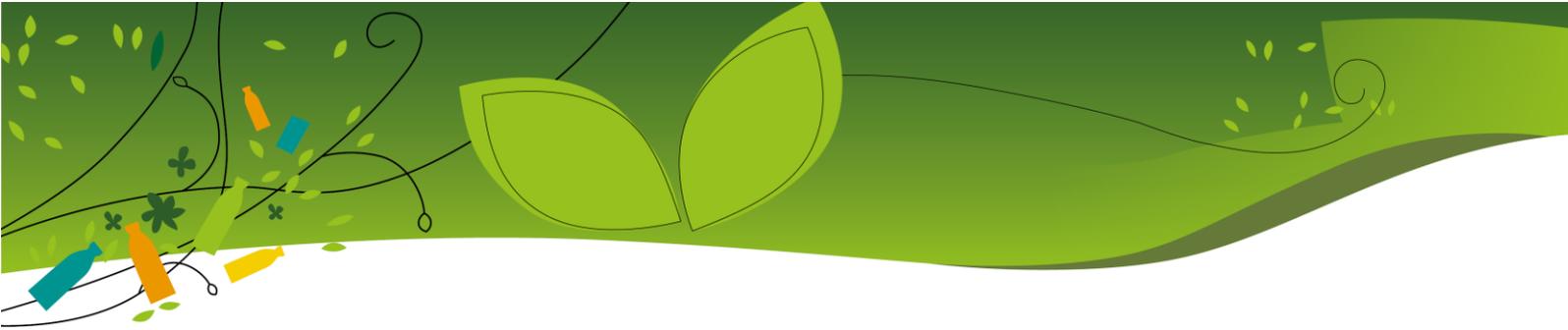
Humidité & Salinité du sol
Sondes capacitatives équipées de 6 capteurs de -5cm à -55cm



Travaux réalisés entre Juin 2017 et Janvier 2018



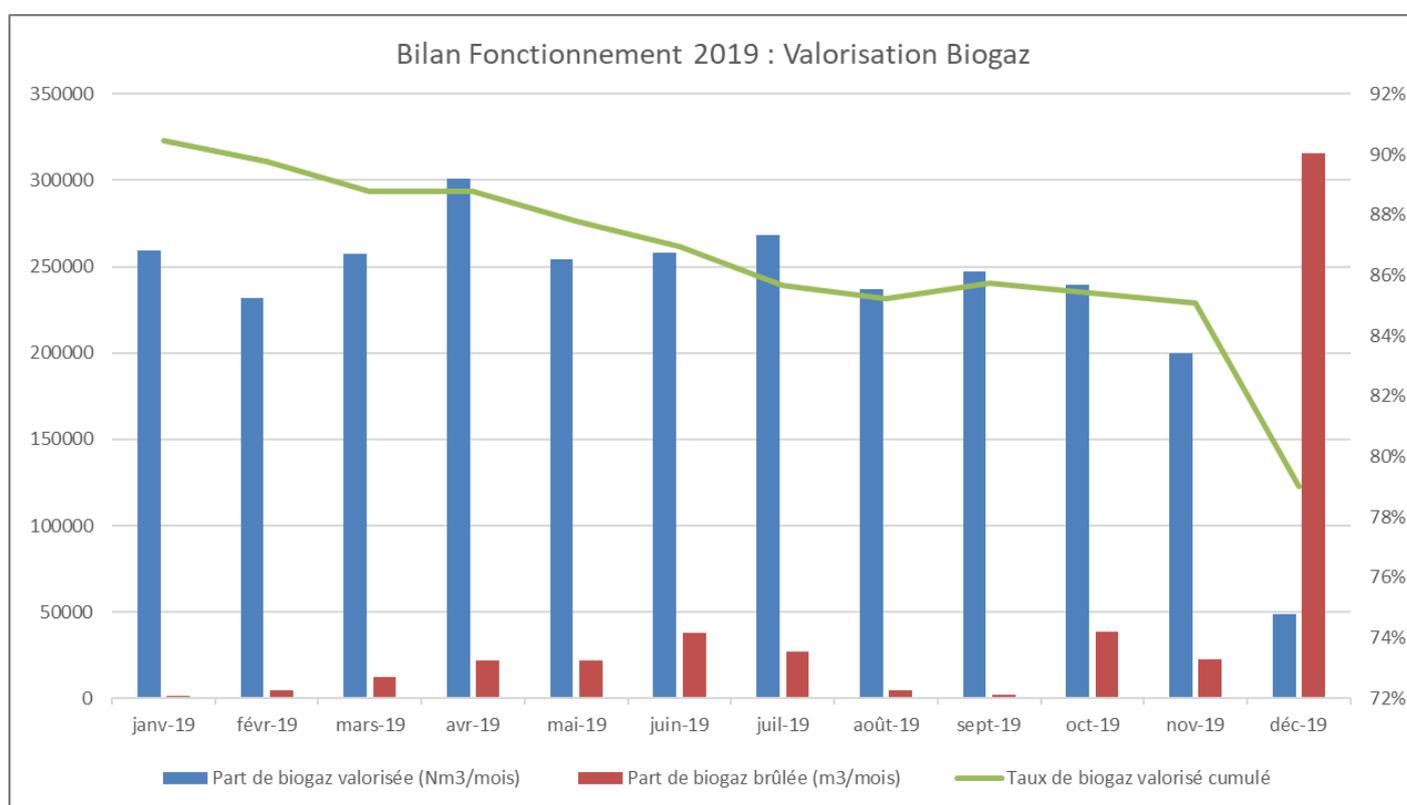
Bilan 2019 :
Sur 16 029 m³ de lixiviats traités, 15 069 m³ ont été consommés par le TTCR et 960 m³ ont été évaporés par le Transvap'o.



Bilan Valorisation du biogaz 2019 : taux obtenu en 201 : 79%.

La valorisation du biogaz a permis d'obtenir une **baisse** importante **de la TGAP** car celle-ci ayant atteint en moyenne les 75 %.

- Montant de la TGAP en 2019 : 24 € (au lieu de 41 € sans valorisation biogaz)
- Economie de 526 184 €





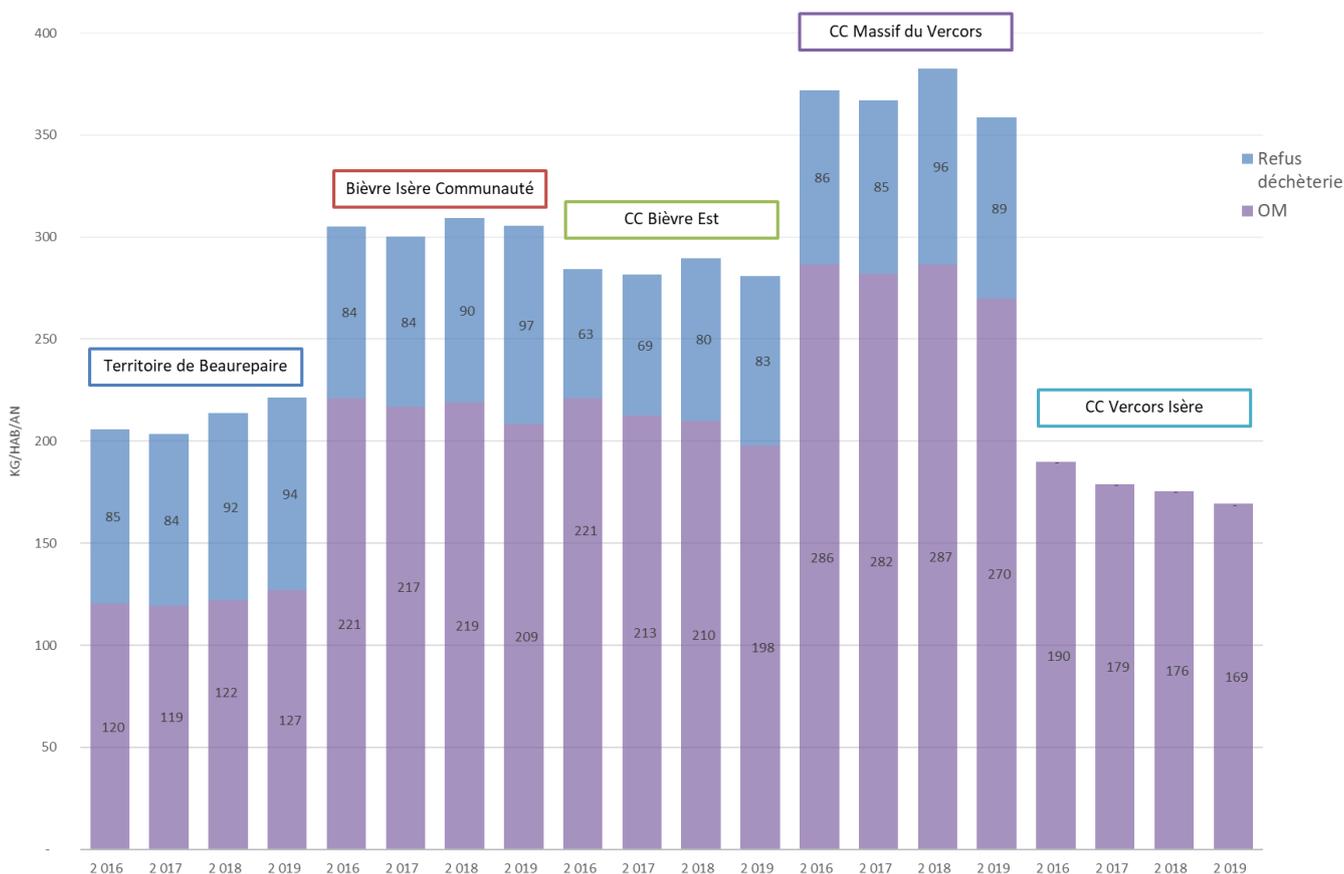
SICTOM DE LA BIEVRE

	2015	2016	2017	2018	2019
Tonnages Ordures Ménagères	22 347 t	22 247 t	22 775 t *	28 039 t	26 984 t
Tonnages des refus des déchèteries, refus de tri CDT	9 414 t	8 209 t	8 305 t	9 178 t	9756 t
TOTAL tonnages déchets ultimes enfouis (après pré-traitement)	26 053 t	25 144 t	25 321 t	29 929 t	30 952 t
Evolution tonnages enfouis	- 5.35 %	-3.5 %	+ 0.7 % *	+18%	+ 3%

* Fin 2017, afin de rentabiliser au mieux l'UTVDM, des apports d'OM dits extérieurs ont été acceptés pour une période test : St Marcellin Vercors Isère Communauté et Savoie Déchets ont donc apporté une partie de leur collecte : 816 tonnes d'OM.

La poursuite du traitement de ces tonnages extérieurs va permettre au SICTOM de bénéficier de tarifs dégressifs. S'agissant de réduire au mieux les coûts, le SICTOM a donc signé des conventions avec les deux collectivités précitées afin de fixer les conditions de leurs apports, sans pour cela dépasser le tonnage autorisé entrant à l'UTVDM.

Ratio Kg/habitant par EPCI entre 2016 et 2019



Le Tri des Recyclables

Une fois collectés sur les points d'apport volontaire, le papier et les emballages à recycler du SICTOM (exception faite du verre qui est livré directement au recycleur) arrivent sur **l'installation de transit**.

Depuis octobre 2015, le SICTOM externalise le tri des emballages sur un centre de tri mécanique. C'est le centre de tri DIGITALE de la société VEOLIA, à Rillieux-la-Pape (69) qui a été choisi. Quant au papier, il est ensuite évacué directement chez le recycleur.

Depuis le 01/01/2018, le tri des emballages du Vercors est externalisé au centre de tri STAR à Grenoble.

2019

L'ancien bâtiment du centre de tri, a fait l'objet de travaux en 2019 :

Un espace de caractérisation a été réalisé permettant de connaître au mieux la composition des flux d'emballages ménagers en fonction de leur provenance.

Deux aires de stockages séparés pour les emballages et les papiers ont également vu le jour.



Voir Annexes n° 2 « Bilan UTVDM », n°3 « Bilan ISDND : tonnages et taux global de valorisation matière et valorisation énergétique » et n° 4 « Tonnages entrants sur site »



Année	SICTOM DE LA BIEVRE			
	2016	2017	2018	2019
Tonnages de Recyclables (entrants installation transit)	3 766 t	3 685 t	3 333 t*	3336 t

*Depuis le 01/01/2018 les emballages de la CCMV sont triés à Grenoble et ne passent pas par l'installation de transit.

Les 403 tonnes de refus de tri (erreurs de tri des habitants et pertes process) ont été valorisées énergétiquement à l'Usine d'Incineration des Ordures Ménagères (UIOM) de Bourgoin Jallieu et à l'UIOM de Grenoble. (422 tonnes en 2018).

Voir Annexe n° 5 « Tonnages emballages et papiers triés au Centre de Tri » et Annexe n° 6 « Evolution des quantités recyclées »

Plateforme Végétaux

Depuis 2004, la valorisation des végétaux se fait à Penol sur une plateforme où les déchets végétaux sont stockés, broyés puis pris en charge gratuitement par des agriculteurs pour être mélangés à des fumiers issus d'exploitations agricoles. On obtient ainsi un amendement intéressant pour la filière agricole.

Depuis la mise en service de l'UTVDM, les déchets verts sont broyés directement par l'exploitant de l'UTVDM.

Année	SICTOM DE LA BIEVRE				
	2015	2016	2017	2018	2019
Végétaux	4 412 t	3 455 t	2 629 t	2 520 t	2 997 t

1.6 MESURES DE PREVENTION DANS LE TRAITEMENT ET LE STOCKAGE

La prévention vise à réduire les quantités de déchets et leur nocivité. Elle consiste également à prendre des mesures pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à l'homme et à l'environnement.

Depuis 2001, le SICTOM donne la possibilité aux administrés d'acheter des **composteurs individuels** pour réduire la part de déchets fermentescibles dans les OM (déchets de cuisine, de jardins...)

2019

Vente des composteurs : 189 composteurs distribués (plus de 4000 composteurs vendus depuis 2001)

La **certification ISO 14001** du site à Penol obtenue pour 3 ans a été renouvelée en juillet 2018. Un audit de suivi a lieu chaque année.

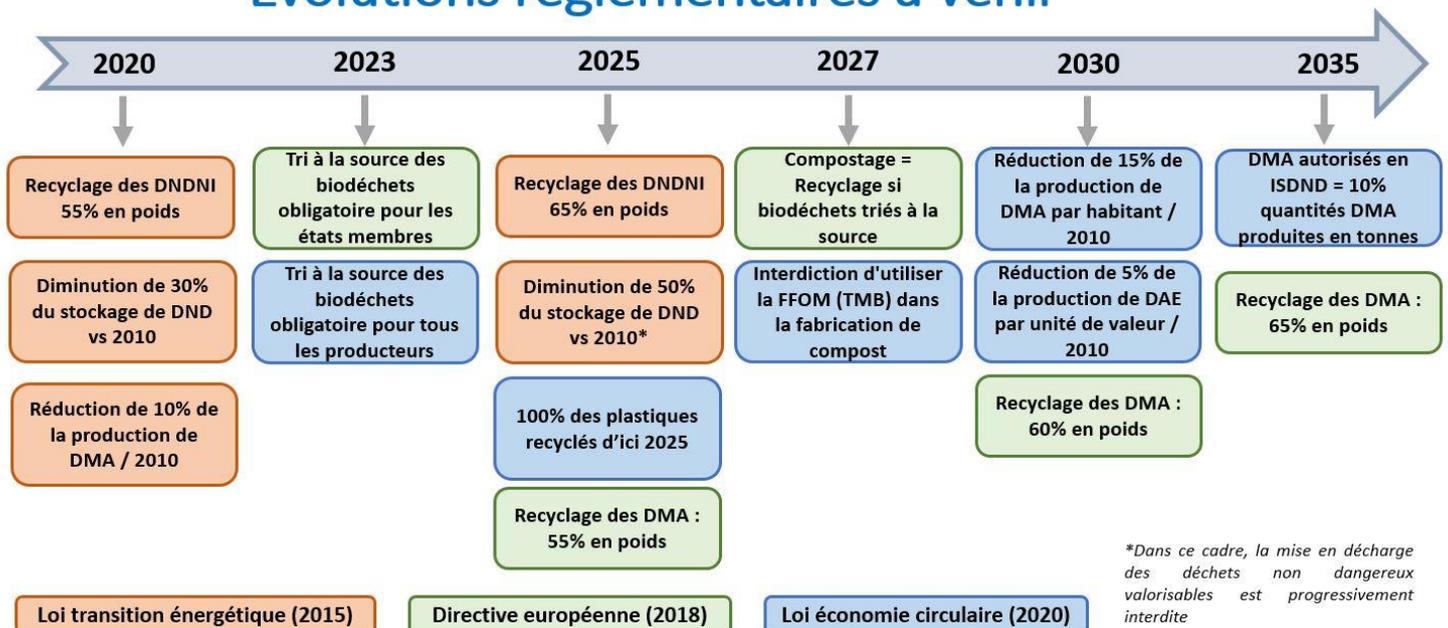
Sur les **Points d'Apport Volontaire** : à cause des restrictions d'eau, un seul lavage des conteneurs et des plateformes a été effectué en mars 2019. Un entretien régulier (élagage...) est nécessaire à l'intervention de l'entreprise de nettoyage.

L'**UTVDM** a permis la **réduction des tonnages enfouis** par rapport au tonnage entrant de **27 %** pour l'année.

Voir Annexes n° 2 « résultats de l'UTVDM » et n° 7 « Volumes entrants et enfouis sur site »

Des **mesures réglementaires** sont effectuées chaque année : analyses de la nappe phréatique sous le contrôle de la DREAL, drainage et collecte du biogaz avec valorisation, traitement et analyse des lixiviats, conformément à la réglementation en vigueur (AM du 15/02/2016)

Evolutions réglementaires à venir



**Dans ce cadre, la mise en décharge des déchets non dangereux valorisables est progressivement interdite*

1.7 LA COMMUNICATION

Le SICTOM de la Bièvre possède plusieurs supports d'informations à destination des habitants, des scolaires ou des élus (aide-mémoire, réglette mémotri, articles pour bulletin municipal, journal du tri, expositions itinérantes, guide du compostage, articles dans la presse, site internet...).

Outils de communication écrits

En 2019, plusieurs outils ont été réécrits et édités :

- **Adhésifs** des conteneurs jaunes et bleus
- **Panneaux d'expo** sur le compostage
- Des **articles pour bulletins municipaux** sont proposés à toutes les communes, tout au long de l'année, ou sur demande.
- **Le journal annuel d'informations « A propos du tri »** qui présente les résultats de la collecte sélective, les techniques de valorisation des déchets et toutes les actions engagées par le SICTOM.



Outils de communication oraux

- **Stands d'animations pour aller à la rencontre des habitants** : marchés, fêtes locales, ...

En 2019, le SICTOM a tenu un stand au printemps (en mai et juin) sur les marchés de Beaurepaire, La Côte St-André et St Jean de Bournay. Un stand d'information compostage/paillage tenu par l'association Les Amis des Lombrics*, était présent également.

Pour la première fois cette année, nous avons participé au CROSS départemental de l'UGCEL (mise en place du tri et du compostage pour la journée et information aux participants).

Nous étions également présents à la Fête de la Récup à La Côte St André et à la Foire aux Châtaignes à Faramans, aux journées environnements (apprentis d'Auteuil, La Frette avec les étudiants du CFPPA et St Etienne de St Geoirs).

Nous avons co-organisé les ateliers jardins au printemps et les cafés compost en automne, avec Les Amis des Lombrics.

Les Amis des Lombrics sont présents sur de nombreuses manifestations (fête de la patate au Mottier, foire aux graines à Marcollin...)

- 
- **Animations dans les classes** : 2 séances d'1h30, et des séances complémentaires. Elles sont proposées à tous les établissements scolaires (de la maternelle au BTS) qui le souhaitent (*Communautés de Communes de Bièvre Isère et ex Territoire de Beaurepaire*).

Entre Janvier et décembre, nous sommes intervenus dans les écoles de :

Pajay, Faramans, Beaufort, La Côte St André, Penol, Gillonnay, Marcilloles, Beauvoir de Marc, Revel Tourdan, Commelle, le collège de St Siméon de Bressieux et SEGPA La Côte St André

Nous intervenons sous forme d'animation jeux auprès des centres de loisirs (Roybon et Commelle)

- **Animation/Sensibilisation** : D'autres structures que les établissements scolaires sont demandeurs d'information.

Nous avons suivi, formé et sensibilisé : le Centre APAJH Henri Robin à Beaurepaire (personnel de la restauration), le personnel et les résidents des foyers « Apprentis d'Auteuil » à La Côte St André, projet avec les étudiants du CFPPA, le personnel du service petite enfance de Bièvre Isère

Afin de compléter les actions de sensibilisation au tri, nous proposons, dans le cadre de la distribution de composteurs des ateliers jardin (Avril et octobre à La Côte St André)

- **Sur le site** : Accueil, visites, présentation du SICTOM (étudiants, élus et/ou techniciens d'autres collectivités).

Prêts de matériel de tri

Le SICTOM prête gratuitement aux communes et associations de son territoire, du **matériel pour la mise en place d'actions sur le tri** lors de manifestation : poubelles de tri avec réalisation d'affiches adaptées à chaque manifestations, exposition sur le tri et les déchets, ...

En partenariat avec le Conseil Départemental de l'Isère, il est possible également pour les manifestations d'emprunter des **gobelets réutilisables** auprès du SICTOM de la Bièvre (pour des quantités inférieures à 2000 gobelets). 3 formats sont disponibles : 50cl, 25 cl, 15 cl + des carafes d'1 l.

2019

110 prêts de gobelets (65 en 2016) ;

Prêts de poubelles pour manifestations et de l'exposition itinérante du SICTOM

	Nombre de manifestations			Nombre d'eco28 demandés			Nombre d'eco60 demandés		Nombre d'eco18 demandés			Nombre de carafes demandées			TOTAUX		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
demandes > 2000 gobelets	45	25	54	162 060	98 600	171 910	18 500	23150		11 350	41 350		955	2 765	162 590	129 405	229 325
CC de l'Oisans – Bourg d'Oisans	14	13	8	6 050	8 100	5000	100	300	250	430	400	75	84	57	6 375	8 714	5 757
CAPV – La Buisse	49	62	94	17 500	28 625	36 100	650	4 925	2 895	4 600	9 280	210	389	685	20 605	34 264	50 990
CAPV - Charavines	12	9	14	2 500	3 425	5 875	650	100		1 900	100		165	10	2 500	3 425	6 085
CC Bièvre Est - Colombe	19	20	36	10 375	9 270	17 675	1 200	2 975	2 625	1 100	3 900	185	226	475	13 185	11 796	25 025
CDOSI - Eybens	134	168	138	53 950	88 925	75 750	9 049	7 665	8 805	15 370	15 500	643	1 430	1 354	63 398	114 774	100 269
CAPV – L'Isle d'Abeau	22	54	45	8 375	24 725	19 875	1 525	4025	1 275	3 810	4 375	191	863	701	9 841	30 923	28 976
SICTOM région de Morestel - Passins	74	69	92	22 625	20 800	32 875	1 150	4575	4 205	4 180	14 420	492	587	1151	27 322	26 717	53 021
CC Grésivaudan Montbonnot St Martin		32	62		10 500	26 375	1 649	2 400		2 085	4 560		151	285		14 385	33 620
SICTOM Pays de la Bièvre - Penol	81	104	110	25 000	36 040	47 875	3 200	3 100	6 450	10 135	16 285	906	1 676	1702	32 356	51 051	68 962
SIBRECSA - Pontchara			17			10 125		250			1 150			250			11 775
SMND - Heyrieux			11			7500		0			0			0			7 500
Total	450	556	685	308 965	329 010	456 935	37 023	60 865	26 505	53 060	110 220	2 702	6 526	9 417	338 172	425 454	621 305

Prêt également de **jeux sur les déchets** qui peuvent servir notamment pour les Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP) : 7 familles, loto du tri, jeu de l'oie sur l'environnement, mallettes thématiques (compostage, plastique...)

L'équipe de communication

Elle est composée de deux personnes qui assurent à plein temps :

- l'animation et le suivi du programme de la collecte sélective,
- les animations scolaires, sur les marchés, stands,...
- la mise à jour du site internet,
- les relations avec l'agence de communication et la presse,
- le suivi de l'opération compostage individuel et collectif.....



1.8 L'EMPLOI

Employés par la collectivité : 3,7 Equivalents Temps Pleins

- 1 Directeur à temps plein,
- 1 adjoint technique 1ère classe (Communication) à 0.80 ETP,
- 1 rédacteur principal 1ère classe (Administration générale, Finances) à 0.90 ETP,
- 1 technicien territorial principal 1ère classe (Collecte sélective et tri) à temps plein.

Emplois générés par les activités sous-traitées sont :

- UTVDM : 8 ETP :
 - 1 responsable d'exploitation,
 - 1 responsable de site,
 - 1 chargé de mission QSE,
 - 1 responsable de projet, coordonnateur,
 - 2 conducteurs d'engin,
 - 1 conducteur de ligne,
 - 1 chauffeur PL.
- ISDND : 3 ETP
 - 1 responsable « exploitation ISDND »,
 - 1 conducteur d'engin assurant le compactage des déchets,
 - 1 technicien chargé des travaux et des contrôles liés à l'exploitation (réseaux biogaz et lixiviats, suivi valorisation biogaz, maintenance Transvap'O ...).
- Installation de transit : 2,4 ETP détaillés comme suit :
 - 1 cariste conducteur de presse,
 - 0,6 agent d'entretien,
 - 0,4 agent administratif,
 - 0,4 responsable de site.
- Centre de Tri à Rillieux la Pape : 4,25 ETP détaillés comme suit :
 - Conducteur d'engins (cariste/conducteur chargeuse) et agent de quai (réception/ expédition): 0,5 ETP
 - Trieurs : 2,5 ETP
 - Techniciens et agents d'entretien/ maintenance : 0,75 ETP
 - Encadrants et administratifs : 0,5 ETP
- Centre de Tri à Grenoble : 0,72 ETP
- Collecte et entretien des PAV :
 - 2,4 ETP conducteurs,
- Traitement Lixiviats :
 - 0.25 ETP Technicien exploitation,
 - 0.25 ETP Technicien maintenance.

2. INDICATEURS FINANCIERS

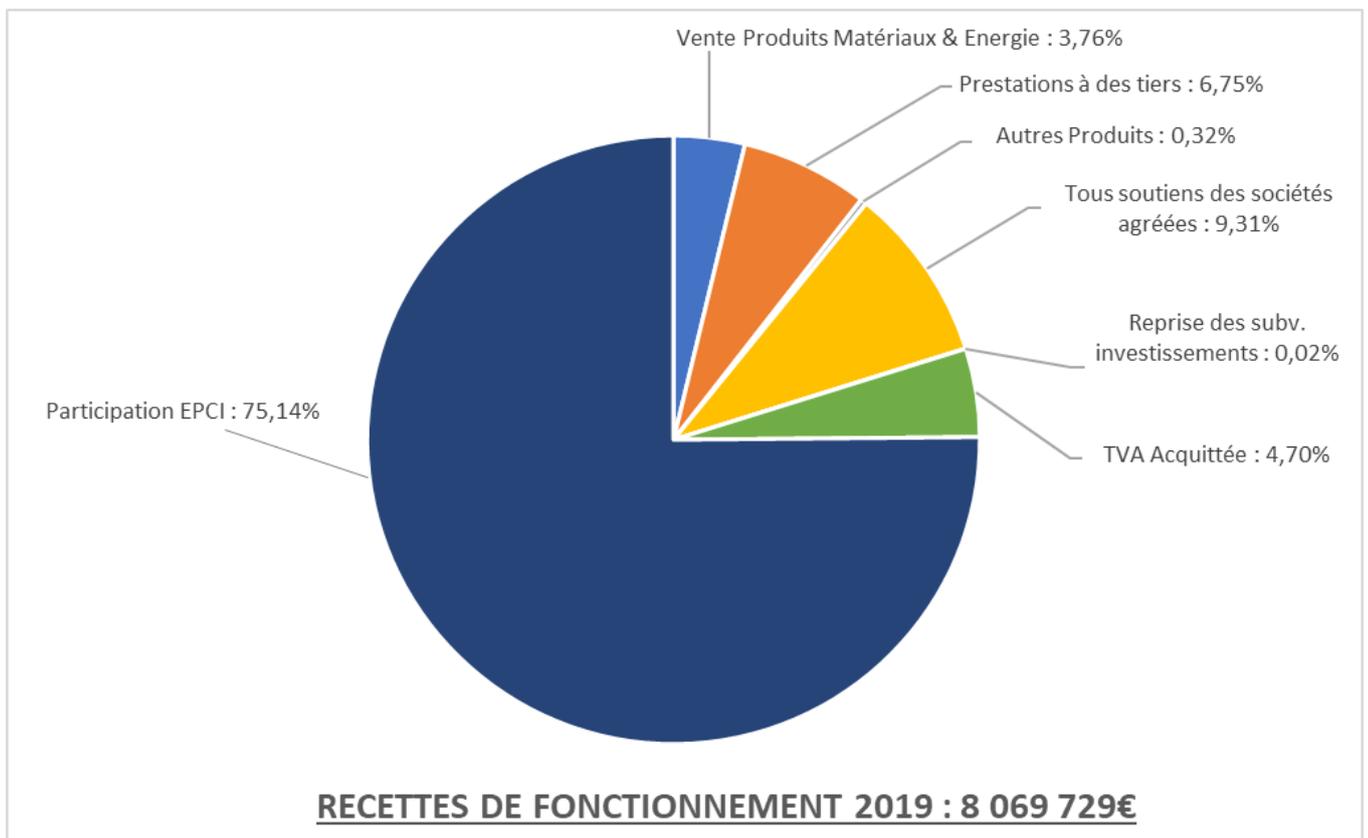
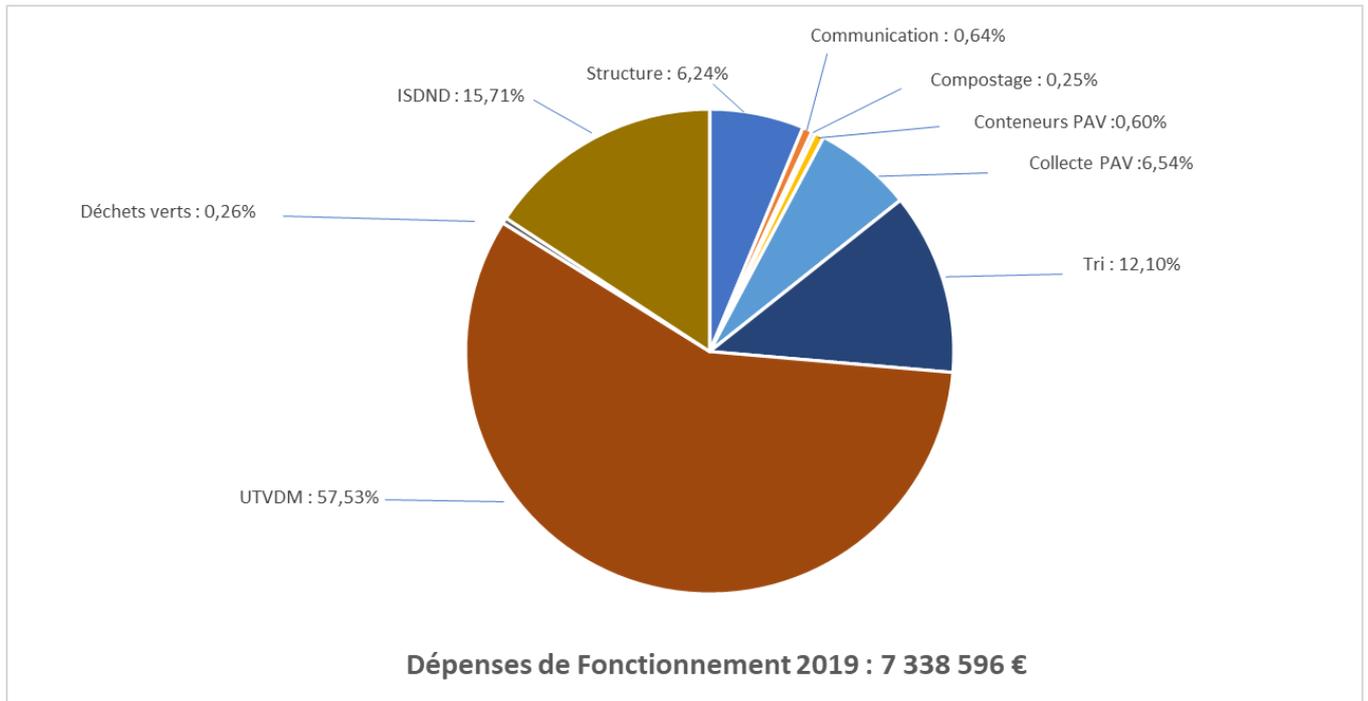
2.1 MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ELIMINATION

MARCHES PUBLICS en cours		
Prestations	Entreprises titulaires	Sous-traitance
Exploitation UTVDM / ISDND /TRI et Plateforme déchets verts (contrat unique)	Groupement SERNED – SERPOL - BIOVALIS	EUROVIA
Traitement Lixiviats	OVIVE/MOBIPUR	
Exploitation et Maintenance Transvap'O	Groupement SERNED – SERPOL - BIOVALIS	
Collecte et maintenance des PAV	ECO-DECHETS (emballages et papiers) GUERIN (verre)	
Achat conteneurs tri	COMPOECO	
Réparation conteneurs	APA INDUSTRIE	
Lavage des Conteneurs de tri	SERNED	
Fourniture composteurs individuel	QUADRIA	
Assurances (5 lots)	SMACL/GROUPAMA	
Assistance Technique	Cabinet d'études SETIS Cabinet d'études VALDECH	
Communication	L & M	
Garanties financières obligatoires pour ISDND et UTVDM	ACE EUROPEAN GROUPE LIMITED	
Audit Certification 14001	APAVE	
Collecte DASRI	VEOLIA	

REPRENEURS DE MATERIAUX	
Verre	OI MANUFACTURING FRANCE
Acier	ARCELOR MITTAL France (acier issu du CDT et de l'UTVDM)
Aluminium	REGEAL AFFIMET (alu issu du CDT et de l'UTVDM)
Briques Alimentaires	REVIPAC
Emballages carton	PAPREC et EPR
Emballages plastique	VALORPLAST
Papiers	NORSKE SKOG



2.2 BILAN FINANCIER ANNUEL : Section de FONCTIONNEMENT du Compte Administratif





SECTION FONCTIONNEMENT	COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Résultat de l'exercice 2019	731 134 €
Report antérieur au 31/12/2018	861 132 €
Résultat global de FONCTIONNEMENT BRUT (hors affectations vers la section d'investissement)	1 592 266 €

Modalités de financement (CA 2019) :

AIDES PERCUES	CITEO	ADEME	CONSEIL GENERAL	CONSEIL REGIONAL	TOTAL
Investissement (Amortissement subventions Etudes)	0	363 €	443 €	363 €	1 169 €
Soutien Actions Prévention	0	0	0	0	0
Soutien à la tonne triée Citéo	721 116 €	0	0	0	721 116 €
Total	721 116 €	363 €	443 €	363 €	722 285 €

NATURE DU FINANCEMENT DU SERVICE	MONTANT EN EUROS
Redevance spéciale non-membres du Sictom : Camp Militaire Chambaran, tests OM pour St Marcellin Vercors Isère et Savoie Déchets, refus extérieurs via conventions...	522 805 €
Vente Composteurs Individuels	6 400 €
Location : Occupation Domaine Public par prestataires	18 396 €
Participation des Communautés de Communes membres	5 817 648 €



TARIFS à la TONNE	2016	2017	2018	2019
Traitement OM	77.82 €	74.90 €	73.90 €	73.90 €
TGAP	20.08€	23.00 €	24.00 €	24.00 €
Total traitement OM	97.90 €	97.90 €	97.90 €	97.90 €
Collecte + Tri sélectif (Depuis 2011 : à la tonne triée) soutiens et reprises déduits	46.78 €	46.78 €	46.78 €	46.78 €
Tri sélectif Emb hors soutiens et reprises - CCBE	348.71 €	348.71 €	348.71 €	348.71 €
Tri sélectif Emb hors soutiens et reprises - CCMV	--	--	335.00 €	335.00 €
Tri sélectif Papier hors soutiens et reprises	56.30 €	56.30 €	56.30 €	56.30 €
Broyage de Végétaux	25.00 €	25.00 €	25.00 €	25.00 €
Refus de Déchèteries	76.66 €	76.66 €	76.66 €	76.66 €
PARTICIPATION PAR HABITANT	22.28 €	22.28 €	22.28 €	22.28 €

 **Détail de la Section INVESTISSEMENT de l'année 2019 :**

Travaux d'aménagement des casiers de l'ISDND	200 093 €
Créations Alvéole de stockage emballage/papier CDT	54 240 €
Création salle de caractérisation CDT	3845 €
Mobilier et Matériel de Bureau	2 373 €
Frais d'Etudes	984 €
Conteneurs PAV	104 280 €
UTVDM :	124 433 €
Tri Optique	14 797 €
Crible balistique	79 408 €
Ventilation Hall 3	30 228 €
Remboursement des emprunts	1 303 992 €
Amortissement des Subventions	24 345 €
TOTAUX	1 818 585 €

Voir Annexe n° 8 « Analyse des coûts 2019 (méthode compta-coût) »

2.3 PRESTATIONS REMUNEREES A DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

PRESTATIONS 2019 UNIQUEMENT	BENEFICIAIRES	MONTANT TTC
Collecte sélective des PAV	Ste ECODECHET/GUERIN	450 326 €
Tri des recyclables secs externalisé	Groupement SERPOL SERNED BIOVALIS	838 704 €
UTVDM : tri mécano-biologique + mise en balles CDT + contrôle RD	Groupement SERPOL SERNED BIOVALIS	1 113 139 €
Location bacs et transport collecte DASRI	ONYX ARA	432 €
ISDND : traitement lixiviats	OVIVE/MOBIPUR	503 014 €
ISDND : exploitation TTCR	IFB	16 210 €
ISDND : enfouissement refus UTVDM et refus déchèteries + maintenance TRANSVAP'O	Groupement SERPOL SERNED BIOVALIS	601 612 €
Analyses/curage/nettoyage/lagune	SOCOR/SOCOR AIR/EUROFINS/MASSON	21 973 €
Communication	L&M	19 472 €
		3 564 882 €
		Soit 2019/2018 : + 0.56%

3.SYNTHESE

3.1 LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2019

Sur le site de PENOL :

- Poursuite de la programmation pluriannuelle des **travaux d'aménagement de l'ISDND** : 200 093 € pour 2019

Les travaux liés à l'exploitation de l'alvéole sont résumés dans le tableau ci-dessous :

PERIODE	TYPE DE TRAVAUX
T1- 2019	Détérioration du PzF3 (origine inconnue) et remise en état Mise en place d'une clôture autour de la plateforme de valorisation biogaz et traitement des lixiviats Mise en place d'une capsule étanche sur le puits lixiviats alvéole 1N Travaux de consolidation du quai de déchargement alvéole 1N Mise en place d'un repère niveau haut sur la lagune lixiviats Détérioration du PzF2 par des travaux en carrière et remise en état Livraison et couverture en argile alvéole 1M Retrait de la couverture provisoire alvéole 1N pour exploitation Retrait de la cuve EP alvéole 1H
T2- 2019	Mise en place du puits PEHD définitif P14 et raccordement au réseau de captage Couverture du talus alvéole 1M et 1N Retrait cuve EP alvéole 1I Retrait du Covertop alvéole 1I pour préparation digue NORD Broyage des casiers 1, 4 et 5
T3- 2019	Retrait du tout-venant alvéole 1I avant rehausse de digue NORD Mise à niveau en déchets alvéole 1I Livraison et mise en stock d'argile pour couverture alvéole 1N Retrait du Covertop alvéole 1I et de la couverture provisoire en matériaux Retrait des matériaux de piste et de couverture et mise en stock Nettoyage complet transvap'o et remplacement du fût de la torchère de secours Réalisation d'un merlon de support pour la conduite de captage biogaz en 160 sur alvéole 1L et 1M Modification du réseau de captage principal en 160 Modification de l'ensemble des points de captage biogaz (alvéole H et I) pour rehausse de digue NORD Captage définitif du P16 en enterré Protection de la membrane d'étanchéité (tout-venant) digue EST Démontage de l'ancien réseau biogaz 160 et mise en service du nouveau (captage par le haut)
T4- 2019	Vidage, pompage et nettoyage de la lagune lixiviats et TCCR Retrait et mise en stock des matériaux de piste alvéole 1H Réalisation de digue NORD Talutage de digue NORD Etanchéité digue NORD Modification du pot de purge des condensats nourrice haute Création d'une tranchée drainante biogaz TD26 et raccordement au réseau Mise en place du puits biogaz PEHD définitif P23 et raccordement au réseau Début de couverture en argile d'une partie de l'alvéole 1N Captage provisoire par le bas de P14 et P23

Egalement quelques photos des principaux travaux réalisés :

- Mise en place d'une clôture autour de la plateforme de traitement biogaz



- Livraison et couverture en argile alvéole 1M





- Retrait du Covertop alvéole 1J et de la couverture provisoire en matériaux



- Nettoyage complet du Transvap'o



- Remplacement du fût de la torchère de secours





- Réalisation de la dernière digue côté NORD



- Création de la Tranchée Drainante 26



- Captage provisoire par le bas de P23 et P14



Voir Annexe n° 9 « *Bilan Lixiviats* »

3.2 LES PRINCIPAUX INDICATEURS

Recyclables secs :

TONNAGES	2016	2017	2018	2019
Cartons de déchèteries recyclés (intégrés au contrat Citéo du SICTOM)	545	619	874	1083
Tri en tonnes (entrées CDT hors verre)	3766	3685	3721	3779
Recyclage en tonnes (hors verre) (A)	4152	4141	4544	4636
Recyclage verre (B)	3471	3419	3647	3715
Recyclage valorisables UTVDM (C)	498	513	529	535
Refus de tri incinérés (UIOM) (D)	335	334	385	393
Elimination en ISDND : refus UTVDM + refus TRI hors refus de déchèteries (E)	17000	16406	16589	17160
Taux de valorisation matière et énergétique $(A+B+C+D) / (A+B+C+D+E)$	33,22%	33,88%	35,43%	35,09%
PERFORMANCE DE RECYCLAGE (objectif GRENELLE : 75 %)	62,62%	63,94%	66,83%	68,45%
Taux de valorisation énergétique (biogaz)	81,00%	86,00%	81,50%	79,01%

4. ANNEXES

Annexe n° 1

Tonnages collectés par Communes et ratio en Kg/hab

	Pop	EMB tonnes	Kg/hab	JMR tonnes	kg/hab	VERRE tonnes	kg/hab
ARZAY	230	4,92	21,39	6,85	29,78	5,31	23,07
BEAUFORT	575	4,72	8,21	3,84	6,68	10,43	18,13
BOSSIEU	288	5,48	19,03	9,20	31,94	8,93	31,02
BRESSIEUX	90						
BREZINS	2 070	23,49	11,35	29,22	14,12	48,41	23,39
BRION	142	2,52	17,75	4,80	33,80	4,16	29,31
CHAMPIER	1 408	19,83	14,08	31,93	22,68	44,65	31,71
CHATENAY	450	5,37	11,93	4,43	9,84	13,58	30,17
COMMELLE	943	11,98	12,70	22,21	23,55	26,59	28,20
COTE ST ANDRE (LA)	5 081	105,52	20,77	90,04	17,72	148,23	29,17
FARAMANS	1 027	11,91	11,60	17,79	17,32	28,44	27,70
FORTERESSE (LA)	328	4,47	13,63	8,61	26,25	8,57	26,13
FRETTE (LA)	1 134	17,17	15,14	20,54	18,11	33,54	29,58
GILLONNAY	1 045	12,69	12,14	15,44	14,78	33,48	32,03
LENTIOL	219	9,87	45,07	5,34	24,38	15,60	71,24
LONGECHENAL	574	4,88	8,50	10,53	18,34	12,55	21,86
MARCILLOLES	1 089	17,98	16,51	18,69	17,16	33,49	30,76
MARCOLLIN	671	6,73	10,03	4,70	7,00	19,52	29,08
MARNANS	155	3,10	20,00	1,54	9,94	4,30	27,71
MONTFALCON	123	2,26	18,37	2,80	22,76	4,12	33,52
LE MOTTIER	705	9,63	13,66	17,28	24,51	19,55	27,73
NANTOIN	473	12,70	26,85	21,18	44,78	28,34	59,91
ORNACIEUX/BALBINS	881	11,35	12,88	12,4	14,07	19,32	21,93
PAJAY	1 145	21,34	18,64	20,56	17,96	29,80	26,02
PENOL	348	9,98	28,68	10,15	29,17	16,76	48,16
PLAN	262	6,72	25,65	12,37	47,21	8,10	30,90
ROYBON	1 259	16,22	12,88	11,18	8,88	36,20	28,75
SAINT CLAIR SUR GALAURE	284	4,91	17,29	3,37	11,87	10,15	35,74
SAINT ETIENNE DE ST GEOIRS	3 305	70,24	21,25	75,46	22,83	161,69	48,92
SAINT GEOIRS	537	12,40	23,09	17,07	31,79	20,43	38,04
SAINT HILAIRE DE LA COTE	1 466	16,51	11,26	22,06	15,05	45,16	30,80
SAINT MICHEL DE ST GEOIRS	311	7,34	23,60	10,83	34,82	10,26	33,00
SAINT PAUL D IZEAUX	303	3,27	10,79	8,50	28,05	5,48	18,09
SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	784	11,67	14,89	17,60	22,45	24,24	30,91
SAINT SIMEON DE BRESSIEUX	2 951	37,90	12,84	58,09	19,68	79,78	27,03
SARDIEU	1 118	12,10	10,82	11,85	10,60	31,23	27,93
SEMONS	377	5,75	15,25	8,69	23,05	10,73	28,46

SILLANS	1 915	25,91	13,53	51,53	26,91	45,44	23,73
THODURE	759	15,53	20,46	7,27	9,58	23,38	30,81
VIRIVILLE	1 661	26,90	16,20	18,75	11,29	46,18	27,80
ARTAS	1 853	22,02	11,88	23,25	12,55	49,49	26,71
BEAUVOIR DE MARC	1 167	11,51	9,86	7,57	6,49	27,89	23,90
CHATONNAY	2 108	26,96	12,79	25,40	12,05	44,70	21,21
CULIN	755	13,27	17,58	10,76	14,25	23,80	31,52
LIEUDIEU	347	4,07	11,73	8,87	25,56	15,40	44,38
MEYRIEU LES ETANGS	1 007	18,78	18,65	21,57	21,42	26,21	26,03
ROYAS	399	5,63	14,11	3,74	9,37	11,44	28,66
ST AGNIN SUR BION	1 014	16,47	16,24	9,13	9,00	26,00	25,64
STE ANNE SUR GERVONDE	658	11,59	17,61	8,94	13,59	25,66	38,99
ST JEAN DE BOURNAY	4 748	69,64	14,67	95,95	20,21	201,49	42,44
SAVAS MEPIN	879	13,40	15,24	7,81	8,89	25,28	28,76
TRAMOLE	695	7,68	11,05	6,96	10,01	20,84	29,99
VILLENEUVE DE MARC	1 158	12,24	10,57	7,59	6,55	27,81	24,01
CC BIEVRE ISERE	55 274	846,52	15,31	962,23	17,41	1 702,08	30,79

	Pop	EMB tonnes	Kg/hab	JMR tonnes	kg/hab	VERRE tonnes	kg/hab
BEAUREPAIRE	5 000	128,35	25,67	101,57	20,31	141,72	28,34
BELLEGARDE POUSSIEU	1 006	33,49	33,29	18,58	18,47	46,19	45,91
CHALON	181	5,60	30,94	4,74	26,19	6,52	36,02
COUR ET BUIS	872	26,38	30,25	30,31	34,76	31,21	35,79
JARCIEU	1 044	31,34	30,02	18,40	17,62	34,88	33,41
MOISSIEU SUR DOLON	712	18,16	25,51	9,42	13,23	22,42	31,48
MONSTEROUX MILIEU	805	24,01	29,83	18,87	23,44	19,06	23,67
MONTSEVEROUX	968	35,32	36,49	35,71	36,89	42,21	43,61
PACT	854	19,08	22,34	11,06	12,95	25,37	29,71
PISIEU	547	14,67	26,82	8,62	15,76	21,69	39,65
POMMIER DE BEAUREPAIRE	725	23,98	33,08	11,10	15,31	25,66	35,39
PRIMARETTE	742	14,95	20,15	13,70	18,46	17,28	23,28
REVEL TOURDAN	1 080	35,23	32,62	15,88	14,70	44,61	41,30
ST BARTHELEMY	1 002	30,45	30,39	27,12	27,07	40,30	40,22
ST JULIEN DE L HERMS	149	5,43	36,44	5,01	33,62	5,00	33,55
CCEBER	15 687	446,44	28,46	330,09	21,04	524,12	33,41

TOTAL SICTOM	70 961	1 292,96	18,22	1 292,32	18,21	2 226,19	31,37
---------------------	---------------	-----------------	--------------	-----------------	--------------	-----------------	--------------

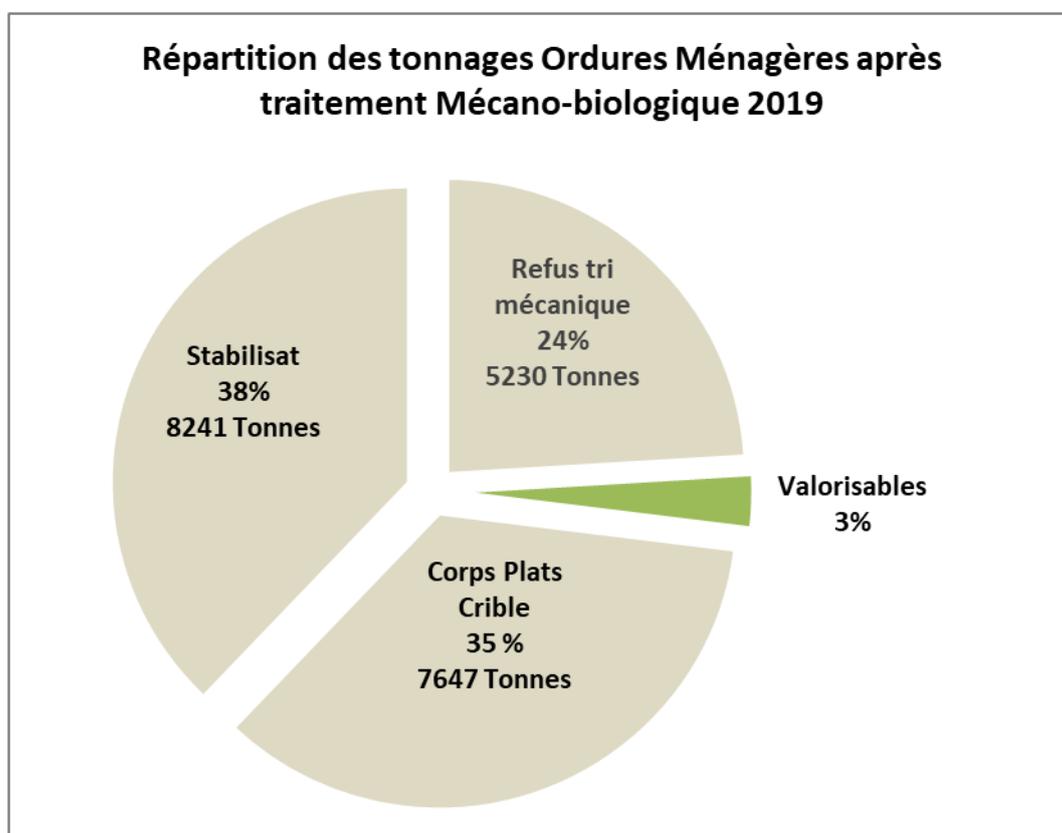
18,65

2 performances les plus hautes par secteur

6,49

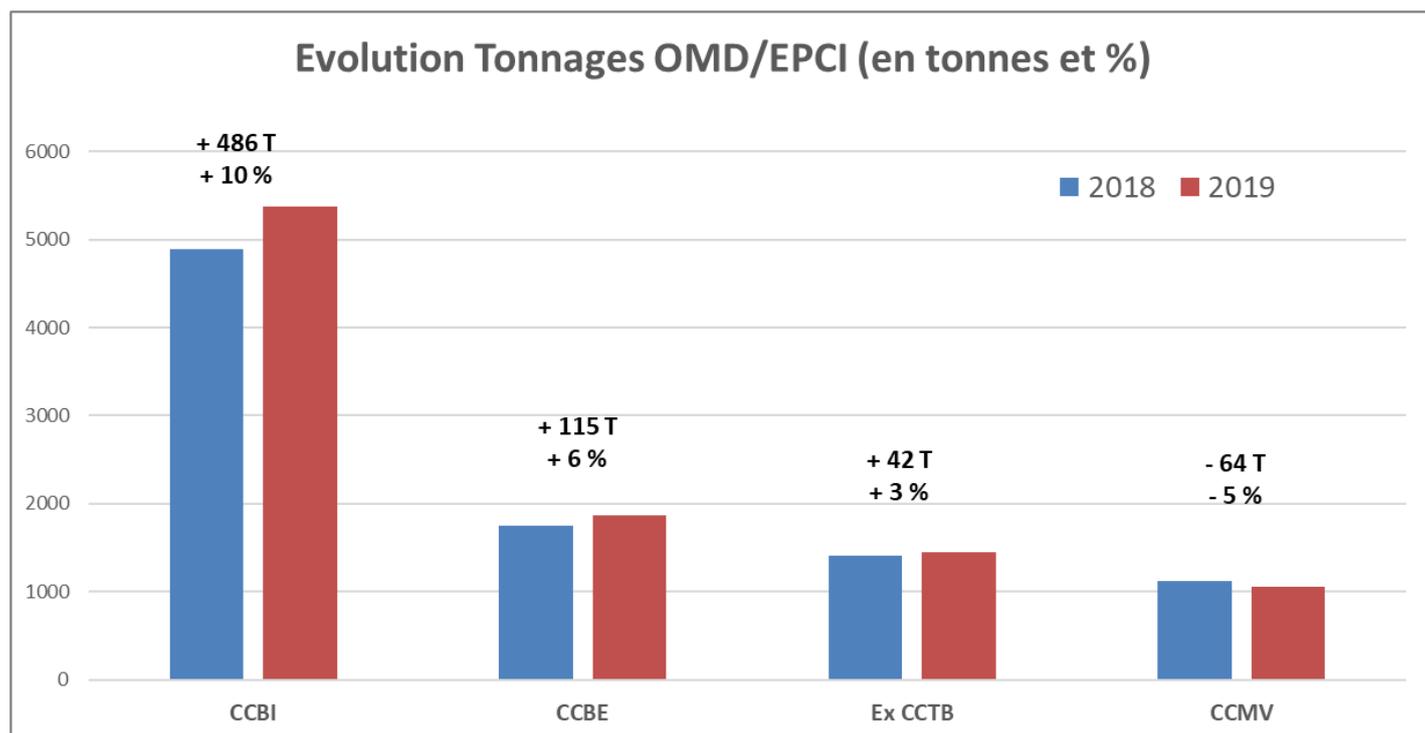
2 performances les plus basses par secteur

Annexe n° 2 Bilan UTVDM





Annexe n° 3 Bilan ISDND : refus déchèteries par EPCI

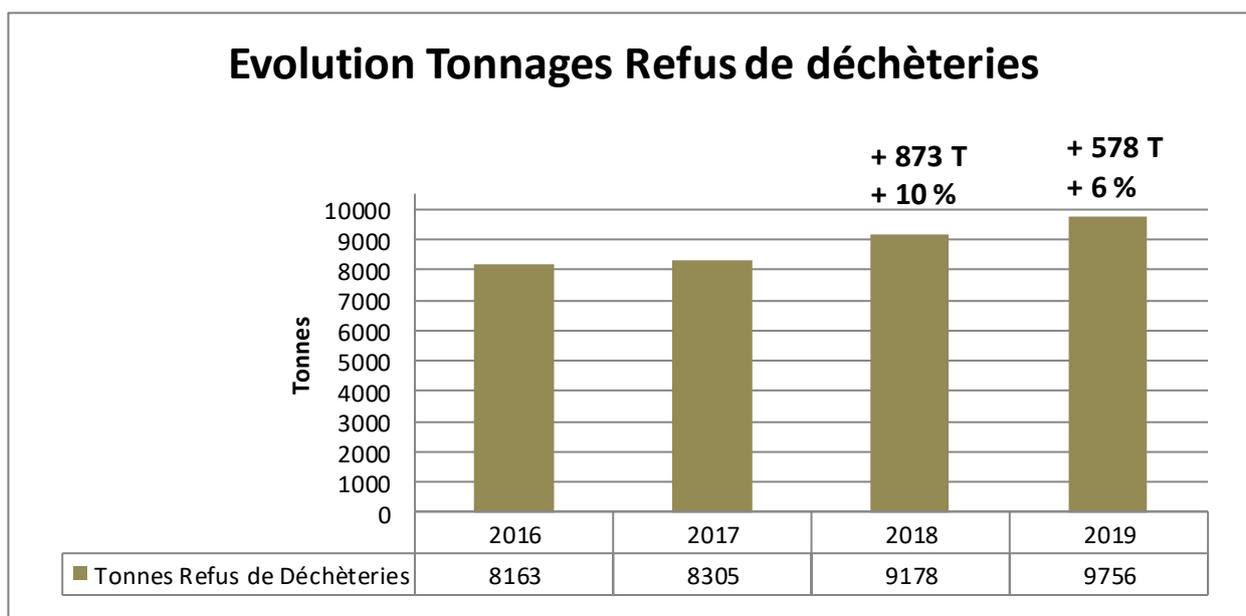
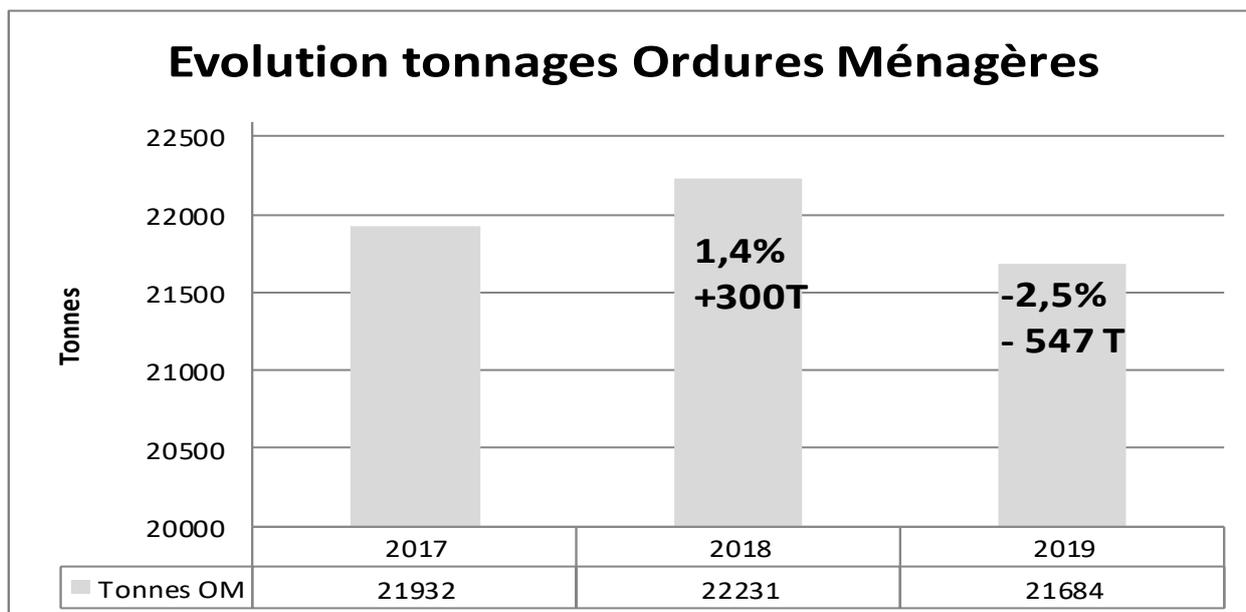




Annexe n° 4

TONNAGES 2019 entrants

Tonnages Ordures ménagères EPCI + conventions = 26 984 Tonnes



Annexe 5

Tonnages et ratios d'emballages et de papiers triés aux Centres de Tri par collectivité – Année 2019

tonnages entrants	SICTOM Bièvre	CCBE	CCMV	totaux	
Papier	116	35		150	janv-19
Emballages	105	28	37	170	
Papier	98	40		138	févr-19
Emballages	95	23	38	156	
Papier	103	36		138	mars-19
Emballages	98	25	36	159	
Papier	111	43		154	avr-19
Emballages	104	28	28	161	
Papier	101	30		131	mai-19
Emballages	113	25	33	172	
Papier	101	32		133	juin-19
Emballages	98	26	30	154	
Papier	114	39		153	juil-19
Emballages	121	31	47	200	
Papier	108	33		141	août-19
Emballages	118	27	42	187	
Papier	101	34		135	sept-19
Emballages	109	27	39	174	
Papier	128	40		168	oct-19
Emballages	118	29	29	176	
Papier	107	32		139	nov-19
Emballages	99	24	28	152	
Papier	124	35		159	déc-19
Emballages	115	30	35	180	
TOTAL 2019	2 605	751	422	3 779	2,5%
TOTAL 2018	2 560	773	388	3 721	1,0%
TOTAL 2017	2 527	753	354	3 634	-2,1%

total EMB	1 294	324	422	2 040	7%
total JMR	1 311	427	-	1 738	-4%

	SICTOM Bièvre	CCBE	CCMV	GLOBAL	
pop 2019 (sinoe 2019)	70 833	22 498	11 981	105 312	2%
EMB en Kg/hab/an	18,26	14,41	35,24	19,37	5%
JMR en Kg/hab/an	18,51	18,98	-	18,63	-6%

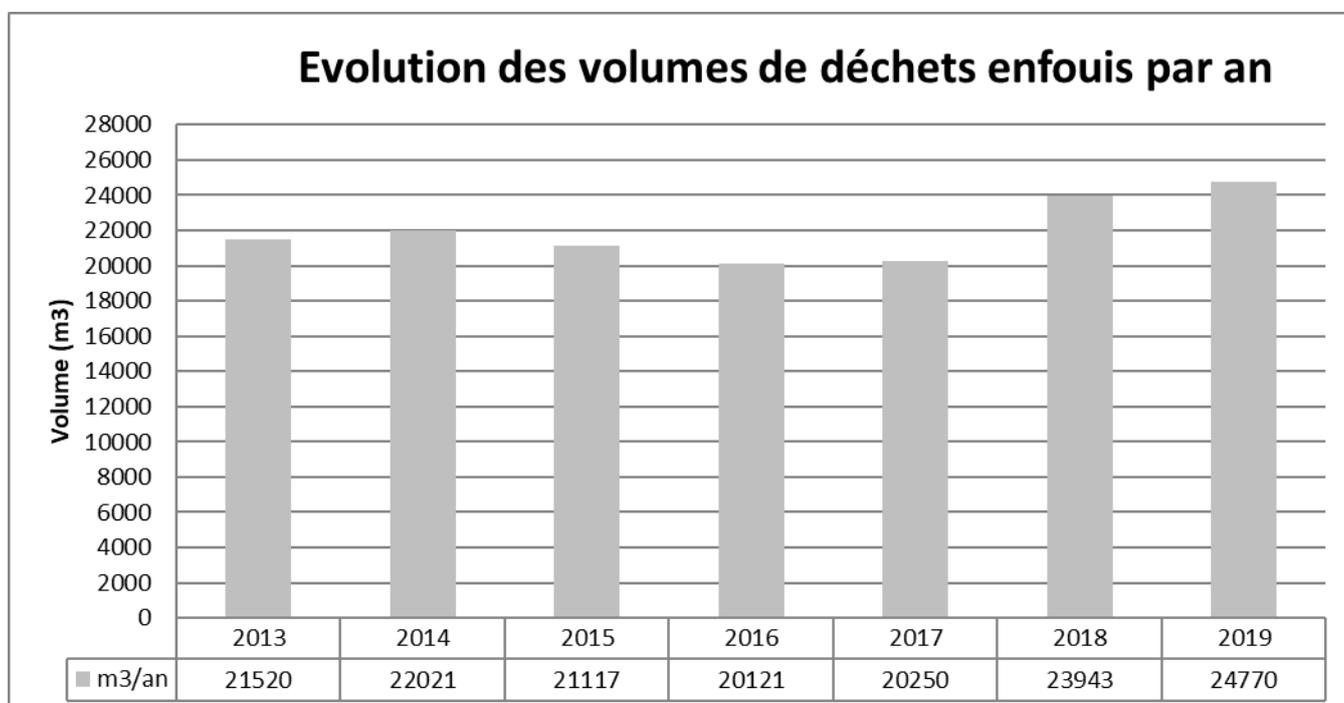
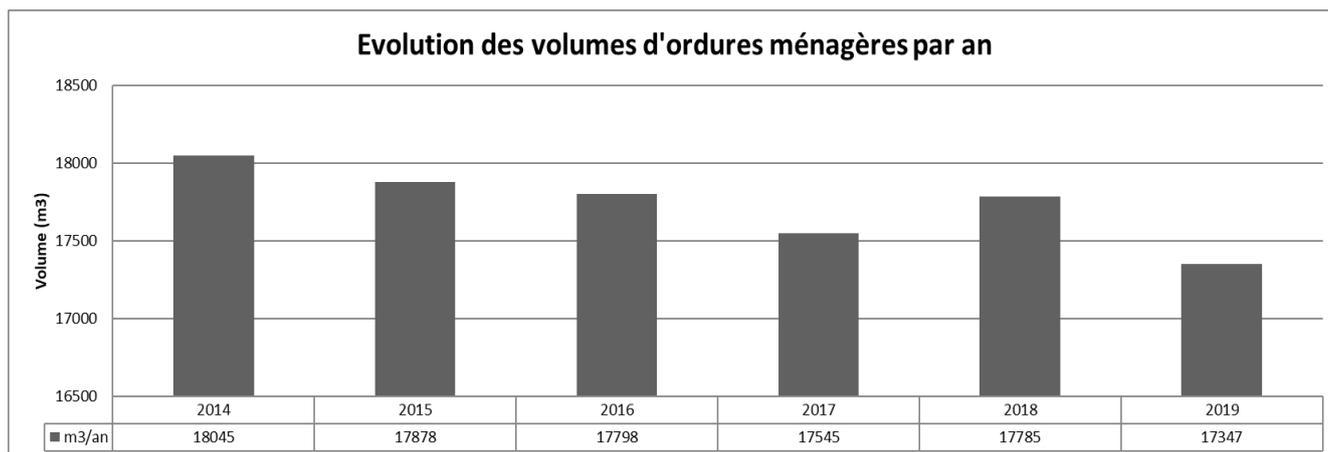
Annexe 6

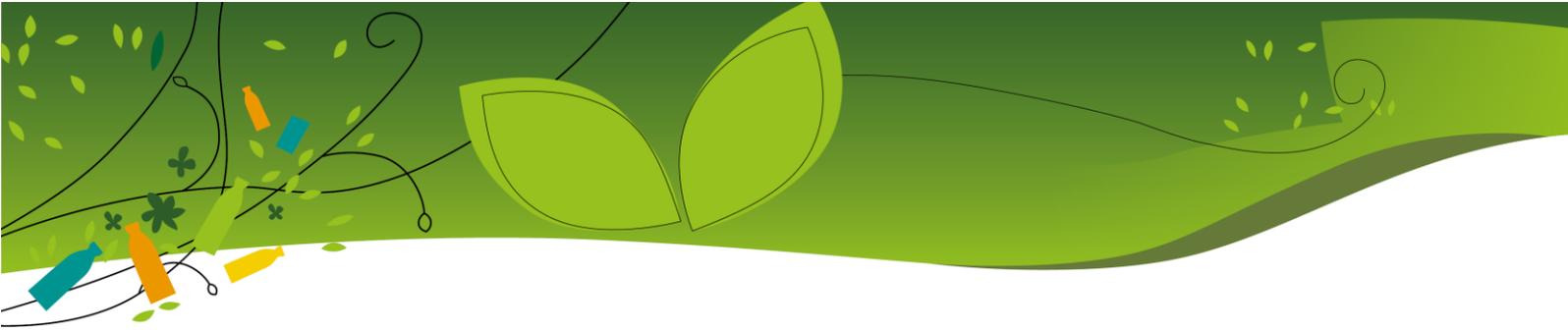
Evolution des quantités recyclées

		Quantités recyclées en 2016 en T	Quantités recyclées en 2017 en T	Quantités recyclées en 2018 en T	Quantités recyclées en 2019 en T	tendance 2019/2018
Emballages en acier		185	169	135	124	↘
Emballages en aluminium		11	12	2	7	↗
Emballages en plastique	Mix PEHD	155	147	117	100	↘
	Films		2	12	24	↗
	Mix PET clair	184	178	153	113	↘
	Mix PET foncé	62	61	69	80	↗
Briques alimentaires		81	63	77	59	↘
Emballages en carton		579	628	658	625	↘
Cartons de déchèterie		545	619	874	1 083	↗
Papiers (JRM+GM)		2 350	2 262	2 379	2 421	↗
Verre		3 471	3 419	3 647	3 715	↗
Total		7 623	7 560	8 122	8 350	↗

Annexe n° 7

Indicateurs volumes entrants et volumes enfouis en m³ sur site



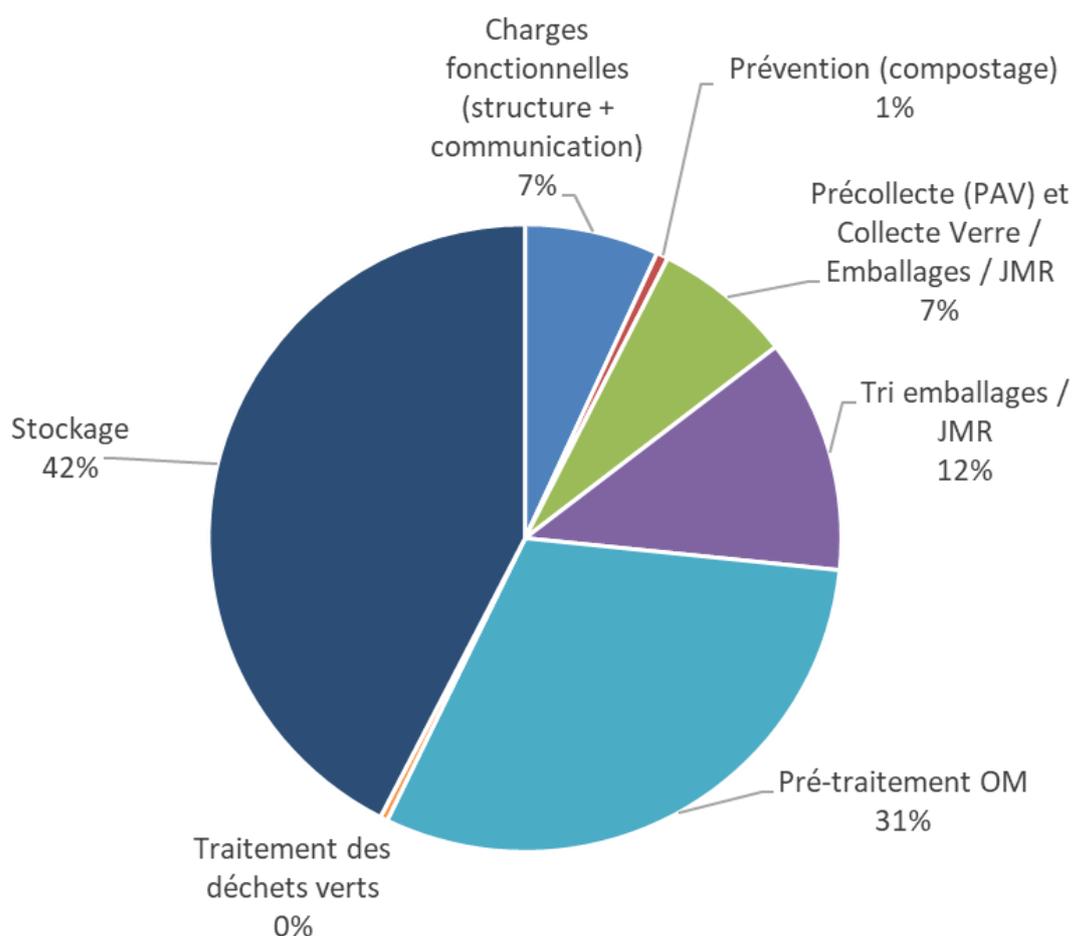


Annexe 8

Analyse des coûts 2019 (méthode Compta-coût)

Coût du syndicat de traitement

Ventilation des charges en € HT/tonne du Syndicat
(6 334 319 € + 0,8 %)



Le traitement des ordures ménagères et des encombrants représente 73% des charges brutes du SICTOM

Quantités collectées

	OMR	verre	Emballages/ papiers
SICTOM : Quantités collectées en kg/hab. par FLUX	201	31	38
Ratio Région AUVERGNE RHONE ALPES Habitat MIXTE à dominance rurale 2016	184	34	44
Ratio référentiel national matrices 2016	229	32	48
Ecart /valeurs nationales	9%	-9%	-14%

- Les quantités sont inférieures aux moyennes régionales et nationales pour le Verre et les recyclables
- Les quantités sont supérieures pour les OMR
 - ⇒ Des efforts sont encore à fournir pour diminuer la production d'ordures ménagères et augmenter les tonnages recyclés.

Photographie du territoire

• Coût aidés en €HT/hab

		OMR	VERRE	RSHV	Déchèterie	Autres flux (dont encobrants)	Autres flux : déchets verts	TOUS FLUX
Ch. Fonctionnelles	Charges de structure	1,82 €	0,12 €	1,89 €		0,63 €	0,04 €	4,50 €
	Communication	0,10 €	0,09 €	0,17 €		0,04 €	0,07 €	0,47 €
Ch. Techniques	Prévention	0,30 €	0,10 €					0,40 €
	Précollecte	1,70 €	0,16 €	0,37 €				2,24 €
	Collecte	21,80 €	1,68 €	4,16 €				27,65 €
	Transport-transfert							- €
	Traitement							- €
	- tri-conditionnement			8,28 €				8,28 €
	- TMB	14,43 €						14,43 €
	- compostage	- €					0,44 €	0,44 €
	- stockage	12,65 €					9,45 €	22,10 €
- traitt déchets dangereux	0,00 €						0,00 €	
Dch Coll et traitement et produits					25,10 €			25,10 €
Coût complet €HT/hab		52,80 €	2,16 €	14,88 €	25,10 €	10,13 €	0,55 €	105,61 €
Produits		4,44 €	1,47 €	12,01 €	- €	0,06 €	0,03 €	14,43 €
Coût aidé €HT/hab		48,36 €	0,69 €	2,87 €	25,10 €	10,06 €	0,51 €	91,18 €
Réf AURA		55,00 €	1,20 €	5,10 €	25,10 €			92,00 €
Réf national		52,80 €	1,80 €	9,80 €	20,20 €	1,60 €	4,00 €	90,20 €

Vert : coûts SICTOM

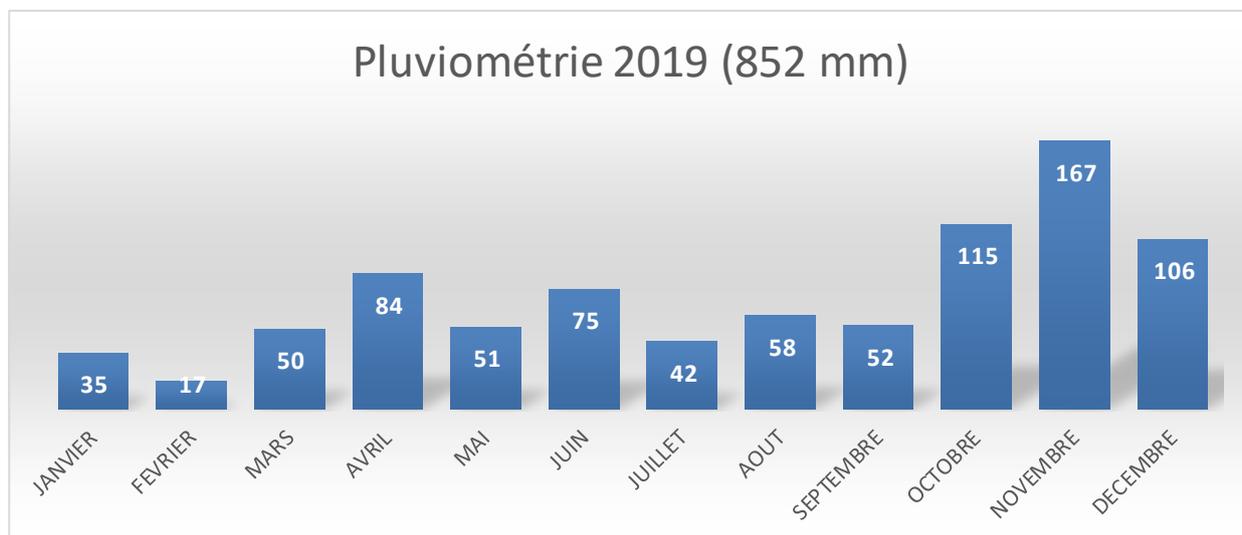
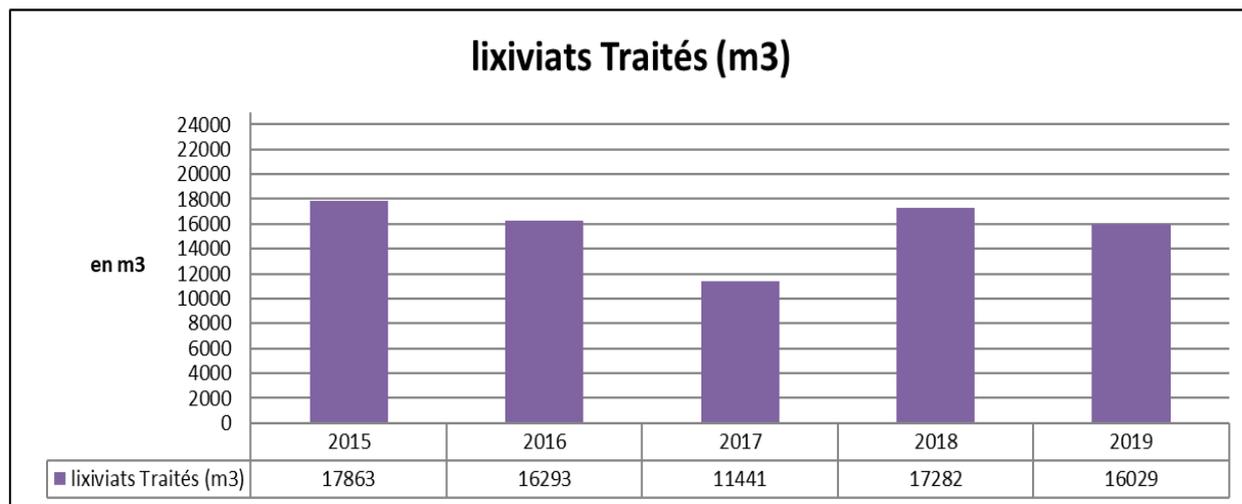
Orange : Coûts collectivités de même profil

- Globalement les coûts de gestion sont inférieurs aux moyennes nationales et à la région AURA



Annexe n° 9

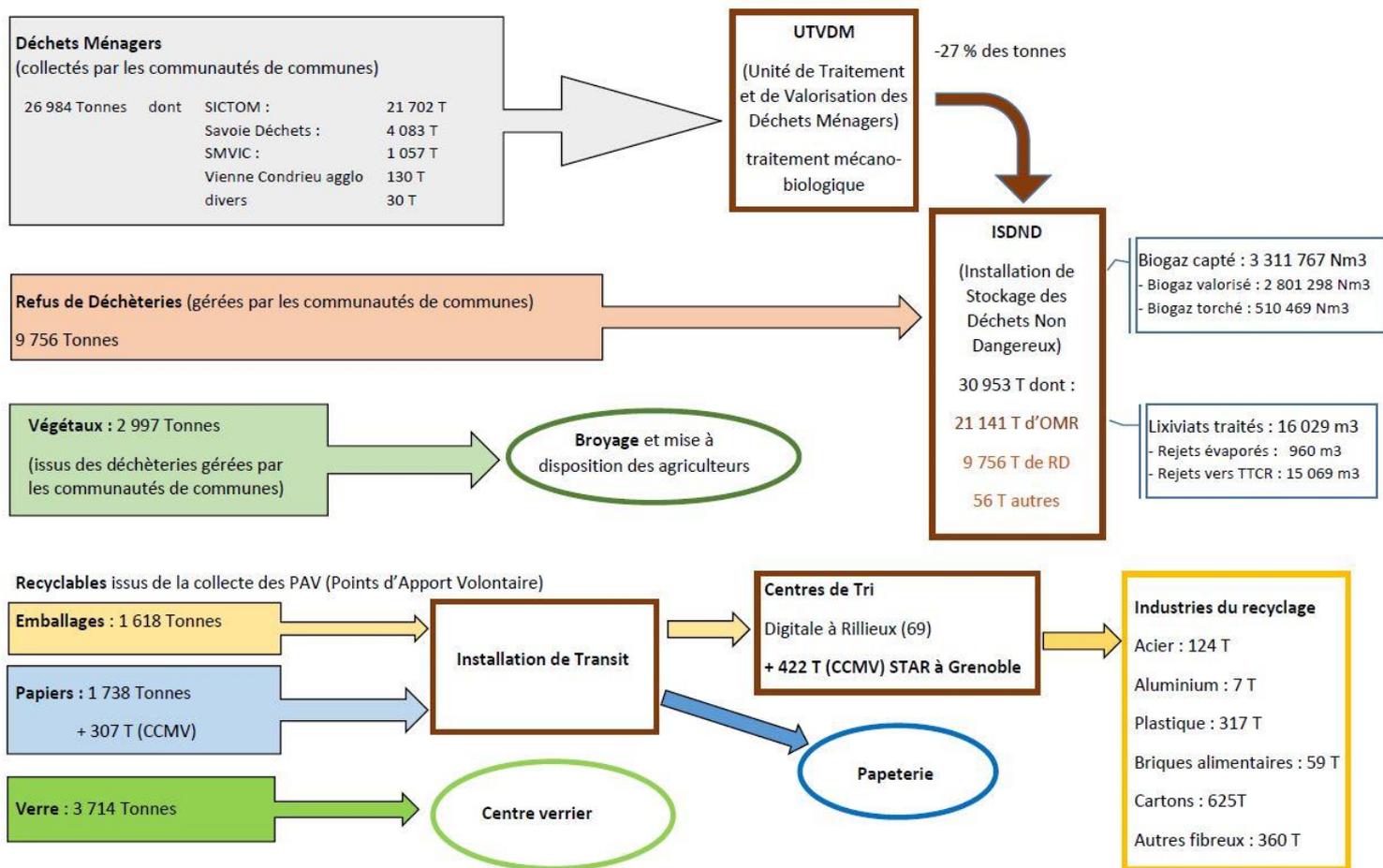
Bilan Lixiviats et précipitations annuelles



Annexe n° 10

Schéma de synthèse des flux traités par le SICTOM DE LA BIEVRE

Schéma de synthèse des flux de déchets traités par le SICTOM – Année 2019





SICTOM des Pays de la Bièvre

Site de traitement et de valorisation des déchets ménagers

Lieu dit Les Burettes - 38260 PENOL

Tél : 04 74 53 82 30 - Fax : 04 74 53 82 39

sictom.bievre@sictom-bievre.fr



Plus d'infos : www.sictom-bievre.fr